



TENNIS
MARAT SAFIN BAT LLEYTON
HEWITT CHEZ LUI S 9

SOIRÉE DES MASQUES
LE PUBLIC PLÉBISCITE
ANNE-MARIE OLIVIER B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE LUNDI 31 JANVIER 2005

Les Irakiens ont voté massivement

Le scrutin historique s'est tenu malgré la violence

■ BAGDAD (AFP et AP) — L'Irak a voté hier, défilant les menaces de l'insurrection et les appels au boycott. Cinquante ans après les dernières élections libres, les citoyens se sont apparemment rendus aux urnes en plus grand nombre qu'attendu pour ce premier scrutin de l'après-Saddam Hussein, ensanglanté par une série d'attentats qui ont fait au moins 44 morts, dont neuf kamikazes.

Les insurgés, qui ont aussi fait une centaine de blessés, n'ont pas réussi à dissuader les électeurs, surtout les chiites dans le centre et le sud, et les Kurdes dans le nord, de se rendre aux urnes.

Dans les heures qui ont suivi l'ouverture des bureaux de vote et jusqu'à leur clôture, la violence promise par les extrémistes islamistes et que redoutaient les forces américaines et le gouvernement irakien a été au rendez-vous: sept attentats suicide à Bagdad, plusieurs autres attaques dans les villes sunnites voisines, de même que dans d'autres cités d'Irak.

Des bilans provisoires font état d'un taux de participation de 60 %

Voir **IRAKIENS** en A 2 >

Plus d'information Pages A 6 et A 13



Une Irakienne, transportant son enfant, dépose fièrement son bulletin de vote dans l'urne.

LEADERSHIP DE BERNARD LANDRY

La grogne persiste dans la région

Les péquistes de l'Université Laval réclament eux aussi une course à la direction

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Le leadership de Bernard Landry n'est pas affaire classée dans la région de Québec. Le Parti québécois de l'Université Laval réclame une course à la direction de la formation politique. Les dirigeants d'au moins deux autres circonscriptions se montrent d'accord avec cette revendication.

C'est par une lettre ouverte que les péquistes du campus universitaire exposeront bientôt leur requête. « Nous, le Parti québécois de l'Université Laval, demandons à notre chef actuel, M. Bernard Landry, de

déclencher cette course à la chefferie en démissionnant de son poste », avance la missive dont LE SOLEIL a obtenu copie.

Un soin particulier est apporté pour ne pas trop froisser le chef. « Ce n'est pas la tête de M. Landry qui est réclamée. Ce dernier inspire toujours et encore un immense respect de la part du mouvement indépendantiste », écrit-on en vantant son « patriotisme ».

Mais le verdict du PQ Laval demeure. « Les enquêtes et les sondages des derniers mois démontrent clairement que la situation ne peut perdurer. Une course à la direction ne peut être que bénéfique. Elle "désclérose-

ra" le parti en plus de donner confiance à la population. »

Le président du PQ Laval, Francis Pelletier, s'est dit convaincu que Bernard Landry « n'est pas l'homme pour nous conduire à une élection » générale. Dans la région de la capitale, la majorité des militants qu'il croise « sur le terrain » expriment cet avis, a-t-il indiqué au SOLEIL.

Deux présidents d'associations de circonscription, ceux de Chauveau et de Louis-Hébert, ont dit partager l'analyse de M. Pelletier. Celui-ci a fait valoir que d'autres présidents pourraient se manifester dans la région à l'appui de la position qu'il exprime.

Cette sortie survient à deux semaines du conseil national du Parti québécois. Une rencontre que la direction du PQ prévoit calme, notamment en raison des crises qui ont secoué l'adversaire, le Parti libéral de Jean Charest.

La présidente du PQ de Chauveau, Nathalie Samson, a tenu à préciser que l'ascendant de M. Landry sur ses troupes demeure malgré tout problématique. « Le militantisme est là, a-t-elle témoigné. La bonne humeur et l'intérêt aussi. Malgré cela, on a une certaine

Voir **GROGNE** en A 2 >

Plus d'information Page A 12

DE L'ACTION À FAIRE FONDRE UNE BANQUISE !



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Les spectateurs qui se sont déplacés pour le deuxième Derby Saint-Hubert de carioles auront eu chaud et pas seulement à cause de Dame Nature. Sur un tracé tout en relief et parsemé d'obstacles, plus de 25 attelages ont rivalisé d'adresse pour les honneurs... et le plaisir ! Eugen Hug et sa coéquipière Sandra (sur la photo) ont signé le meilleur temps de cette journée de course équestre du 51^e Carnaval, enlevante à souhait. À lire en A 8 et A 9.

Une hausse « injustifiée » des frais afférents

L'Université Laval compte faire absorber par les étudiants la moitié des coûts d'un nouveau système informatisé de gestion

VIOLAINE BALLIVY
VBallivy@lesoleil.com

■ L'Université Laval serait sur le point de rehausser de 50 \$ par année, pendant 10 ans, la facture refilée à ses étudiants pour assurer ses frais de gestion. Le tout, malgré un avis contraire de la commission des affaires étudiantes qui trouve « injustifiée » cette nouvelle inflation.

Le conseil universitaire doit se réunir demain pour décider s'il recommande ou non à l'administration lavalloise de quémander auprès de ses étudiants la moitié des 20,5 millions \$ nécessaires pour implanter un nouveau système informatisé de gestion des études.

Dans l'affirmative, l'opération se traduirait par une augmentation de 1,65 \$ par crédit des frais de gestion — dits afférents — soit 33 % par rapport à 2004-2005. Une hausse majeure,

trop importante pour les moyens modestes des jeunes, indique la commission des affaires étudiantes (CAE). Dans son rapport final, que LE SOLEIL a pu consulter avant son dépôt demain au conseil universitaire, la CAE demande sans détour à l'Université de revenir sur sa position et de repenser le mode de financement du système informatique.

L'Université Laval est obligée de consulter la CAE — composée de sept professeurs, sept étudiants, et prési-

dée par Bernard Garnier, ancien doyen de la faculté des sciences de l'administration — depuis la hausse très controversée en 2002 de 180 \$ de ces mêmes frais.

Toutefois, l'impact de cet avis, adopté à l'unanimité, est difficile à

Voir **HAUSSE** en A 2 >

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Les frais afférents sont-ils une augmentation déguisée des frais de scolarité ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com. Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

MÉTÉO

Max. -9, min. -15
Généralement ensoleillé et dégagé. Vents légers.
Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 27,4 cm L'an dernier: 40,7 cm
Cet hiver: 144,5 cm L'hiver dernier: 181,9 cm

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Loteries	A 2
Automobile	C 6	Météo	S 16
Bandes dessinées	B 7	Mot mystère	B 7
Bridge	S 15	Mots croisés	B 7
Décès	C 9	Petites annonces	S 12
Horoscope	B 7	Télévision	B 2

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 33
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



5¢ PLUS TAXES 6 72657 00071 1

POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

IRAKIENS

Suite de la Une

À Londres, la Royal Air Force a annoncé qu'un avion C-130 Hercules, gros porteur qui peut être utilisé pour le transport de troupes ou de matériel, s'était écrasé au nord de Bagdad en fin d'après-midi. Ce crash, dont la cause était encore inconnue hier soir, a fait sans doute de 10 à plus de 15 morts.

La violence n'a pas empêché les Irakiens de se rendre massivement dans les bureaux de vote, alors que, la veille, le président intérimaire irakien, Ghazi Al-Yaouar, avait estimé que la plupart des électeurs n'iraient pas voter.

Adel Lami, membre de la Commission électorale indépendante, a évoqué un taux de participation d'environ 60 %. Il a toutefois indiqué qu'il fallait prendre ces chiffres avec précaution, ceux-ci étant provisoires et fondés sur des estimations brutes transmises par des responsables locaux.

À Washington, le président Bush a salué hier soir une « grande et historique réussite », se réjouissant que les électeurs « aient refusé de se laisser intimider par les voyous et les assassins ».

Ce scrutin constituait un pari important pour M. Bush confronté à une opinion américaine qui soutient de moins en moins sa politique irakienne. Un succès pourrait accélérer le retour des 150 000 soldats américains déployés en Irak, dont plus de 1400 ont péri depuis le début de l'intervention américaine en mars 2003, dont un marin tué hier lors de combats dans la province d'Anbar.

L'organisation non gouvernementale Eiu (« Eiu ») chapeautant quelque 10 000 observateurs irakiens indépendants a assuré, peu avant la clôture du scrutin, que ces premières élections multipartites depuis 1953 n'avaient connu que « très peu de fraudes » et, « de façon générale », s'étaient déroulées « de manière excellente ».

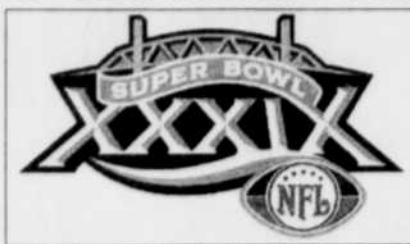
Ces élections ont été globalement « conformes aux normes internationales », selon une « évaluation préliminaire » de la Mission internationale pour les élections en Irak (MIEI) qui regroupe des observateurs d'une douzaine de pays, essentiellement européens, basés en Jordanie.

La participation élevée, du fait de violences finalement relativement limitées en raison de mesures de sécurité exceptionnelles, devrait conforter la légitimité du pouvoir qui sortira des urnes, les chiites, majoritaires mais opprimés sous l'ancien régime, étant considérés comme les probables vainqueurs.

La section irakienne d'Al-Qaïda, dirigée par Abou Moussab Al-Zarqawi, a

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

LA SEMAINE AVANT-SUPER BOWL



La dernière semaine d'activités avant la présentation du 39^e Super Bowl est amorcée. Les Patriots de la Nouvelle-Angleterre et les Eagles de Philadelphie ont entamé le sprint final de leur préparation en vue du match ultime qui couronnera les champions de la NFL.

Dans le cahier Sports

NE MANQUEZ PAS NOS CHRONIQUEURS



À ne pas manquer demain, comme tous les mardis, nos chroniqueurs Michel Vastel (politique et affaires publiques), Normand Provencher (vie à Québec) et Julie Lemieux (Arts et vie).

GROGNE

Suite de la Une

fatigue de ne pas sentir un leadership. (Dix-huit mois après la défaite électorale), nous ne sentons pas que nous allons quelque part, que la souveraineté est à l'avant-plan.

L'ex-ministre Paul Bégin a réclamé une course à la direction dès qu'il a repris du service en politique active lorsqu'il a été élu président du PQ de Louis-Hébert, en novembre. Joint récemment, celui qu'on peut qualifier d'ardent souverainiste a fait savoir qu'il n'a pas changé d'idée.

M. Bégin a suggéré que les enquêtes d'opinion, attendues dans les jours précédant le conseil national, pourraient avoir une influence déterminante. Au moment où les libéraux de Jean Charest se font canarder dans l'opinion publique, les pressions seraient relancées de plus belle sur Bernard Landry si un sondage venait prouver que le PQ ne remonte pas la pente dans les intentions de vote, a estimé le vétéran de la politique.

MALAVOY QUITTERA SON POSTE

Marie Malavoy confirme pour sa part qu'elle quittera son poste de vice-présidente du Parti québécois après le congrès de juin prochain.

Après cinq ans à la tête de l'exécutif national du PQ, M^{me} Malavoy dit vouloir s'accorder un répit et une période de réflexion.

Elle ne rejette pas la possibilité d'être candidate aux prochaines élections, loin de là, précisant qu'elle aimerait jouer un rôle dans la création du pays du Québec. Même si elle admet que son mandat comme vice-présidente du Parti québécois a été exigeant, elle l'a néanmoins trouvé emballant.

La rumeur veut que l'ancien ministre Guy Chevrette soit sollicité pour succéder à Marie Malavoy à la vice-présidence du PQ, et ce, à la demande de Bernard Landry. Des militants du PQ tentent également de convaincre l'ex-ministre et députée de Lévis, Linda Goupil, de poser sa candidature à ce même poste.

Avec la collaboration de la Presse canadienne

SUICIDES DE POLICIERS

Le syndicat du SPVM évaluera comment cela aurait pu être évité

NELSON WYATT

Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le syndicat de la police de la Ville de Montréal examinera cette semaine ce qui aurait pu être fait pour éviter le suicide de deux de ses agents en six semaines.

Le porte-parole syndical, Alain Legault, a précisé que tous sont encore sous le choc à la suite de la mort d'un enquêteur de l'unité des crimes majeurs, qui constitue l'élite — sous haute pression — du corps policier.

« Nous devrons nous asseoir avec les psychologues du programme pour esquisser des conclusions, a déclaré le relationniste. Nous aurons une rencontre ce matin, pour tirer au clair ce qui s'est passé dimanche dernier, mais aussi pour faire le point sur la situation, car le syndicat est vraiment inquiet ».

Le service de police dispose d'un service-conseil depuis 1990. La prévention du suicide a été ajoutée en 1997. Le premier suicide est survenu en décembre 2003 et il a été suivi par un autre en décembre 2004.

Le troisième incident est survenu il y a une semaine. Un enquêteur de l'unité des crimes majeurs s'est tué avec

son arme de service dans les bureaux de l'unité.

La police de Montréal emploie deux psychologues à plein temps et trois conseillers à mi-temps qui sont toujours à la disposition des agents. Ce programme est administré par un comité où siègent des représentants du syndicat et de la direction.

« Ce programme ne touche pas que la prévention du suicide, mais bien tous les problèmes relatifs à notre milieu, que ce soit l'intervention sur une scène de crime particulièrement sordide ou dangereuse, ou l'épuisement professionnel (*burnout*) et les ennus du genre », a détaillé M. Legault, qui a qualifié le programme d'« assez bon ».

« Nous sommes avant tout très fiers d'avoir pu rompre le tabou qui entourait le fait de partager les problèmes comme le surmenage professionnel ou les difficultés conjugales, a-t-il ajouté. Le personnel des postes de police en

parle et recommande même à des collègues de s'y adresser ».

Également, il a cité les statistiques québécoises qui indiquent que 8 % de la population active a été recommandée à de l'assistance psychologique, tandis que 6 % des policiers montréalais ont eu recours à ce type de service.

Un ancien policier qui a préféré ne pas être identifié a fait à son tour l'éloge du programme. « En quelques secondes », les agents ont pu obtenir l'aide d'un médecin, a-t-il dit. « Boum, boum, et tu as un rendez-vous tout de suite ».

Il a par ailleurs affirmé que l'enquêteur qui s'est tué le 16 janvier avait une excellente réputation. « Je ne me risque même pas à avancer une raison qui expliquerait son geste ».

Le retraité ignore pourquoi la police de Montréal déplore un plus haut taux de suicide que ses vis-à-vis de Vancouver et de Toronto, alors que pourtant le taux d'homicides se révèle plus élevé dans la métropole ontarienne.

Peut-être que Toronto et Vancouver ne rendent pas publics les suicides au sein de leurs effectifs, a-t-il évoqué.

Le dernier cas de policier à s'être enlevé la vie à Toronto remonte à 1992, ont rapporté les autorités, tandis qu'à Vancouver, c'était en 1990.

C'ÉTAIT HIER

2003 — Le président George W. Bush et le premier ministre Tony Blair déclarent que Saddam Hussein n'a pas procédé au désarmement de l'Irak selon les demandes de l'ONU et qu'il doit être tenu responsable par la communauté internationale.

2001 — Aux Pays-Bas, un tribunal écossais condamne un Libyen à la prison à vie pour l'attentat de Lockerbie contre un avion, en décembre 1988, et acquitte un second accusé. — Molson vend le club de hockey Canadien à l'Américain George Gillet.

2000 — Un avion d'Alaska Airlines s'abîme en mer près de Los Angeles, 93 personnes périssent.

1994 — Janvier a été le mois le plus froid de l'histoire canadienne de la météo. À Québec, la moyenne a été de -18,7 °C, la plus froide depuis 1870.

1986 — La Presse canadienne rachète une concurrente, United Press Canada.

1958 — Quatre mois après le Sputnik russe, le premier satellite américain, Explorer I, est lancé de Cap Canaveral. — Au Canada, James Gladstone, du Manitoba, devient le premier autochtone sénateur.

1951 — À 2 h 55, par -25 °C, à Trois-Rivières, le pont Duplessis long de 600 m s'écroule dans la Saint-Maurice; quatre personnes dans des automobiles périssent.

1950 — Le président Harry Truman annonce le lancement des travaux pour créer la bombe à hydrogène.

1943 — À Stalingrad, les Allemands se rendent aux Russes.

1929 — Léon Trotski est expulsé de l'Union soviétique; il sera assassiné au Mexique, en 1940, par un agent de Staline.

1928 — La Minnesota Mining & Manufacturing (3M) met en marché le Scotch Tape transparent.

1918 — En Union soviétique, c'est le dernier jour selon le calendrier julien; le lendemain sera le 14 février.

1858 — Isambard Kingdom Brunel fait lancer à Londres le *Great Eastern*, qui sera pendant 50 ans le plus grand vaisseau du monde.

1839 — À Londres, est publié le rapport du gouverneur John George Lambton Durham recommandant l'union du Haut et du Bas-Canada, avec l'anglais pour unique langue officielle.

La comédienne Gisèle Schmidt s'éteint à l'âge de 83 ans

■ MONTRÉAL — La comédienne Gisèle Schmidt est décédée hier matin à l'âge de 83 ans. Née en 1921, la comédienne s'est fait connaître tant au théâtre qu'à la télévision. M^{me} Schmidt a notamment joué dans le téléroman *La Petite Patrie*, écrit par Claude Jasmin, de 1974 à 1976. Dans les années 60, elle avait tenu un rôle dans la série *Rue de l'Anse*, présentée sur les ondes de Radio-Canada. Ce téléroman réalisé par Pierre Gauvreau mettait notamment en vedette, outre M^{me} Schmidt, Gilles Pelletier et Daniel Gadoas. Gisèle Schmidt a aussi joué dans de nombreuses pièces de théâtre. PC



Gisèle Schmidt

RÉFLEXION

« Il n'y a qu'une leçon, c'est d'être. »

Pierre Vadeboncour, *L'Humanité improvisée*

HAUSSE

Suite de la Une

évaluer. Avant même de prendre connaissance du rapport de la CAE, le comité exécutif de l'Université a demandé aux membres du conseil universitaire de se prononcer en faveur d'une motion pour « débiter dès maintenant les travaux ». « Considérant que l'Université Laval a atteint sa capacité maximale de financement (...) une portion (sera) assumée par les étudiants sous forme de frais technologiques de 1,65 \$ », peut-on lire dans un document interne qui sera aussi déposé demain.

UNE HAUSSE NON RÉGLEMENTÉE

La décision finale sera prise lors du prochain conseil administratif qui aura lieu le 17 février. Si le projet est entériné, il ira non seulement à l'encontre des volontés de la CAE, mais aussi de celles du ministre de l'Éducation, Pierre Reid. Cet automne, il déclarait que ce « n'est pas une pratique qui est acceptable au vu de nos engagements et de nos politiques sur les frais de scolarité et sur les frais afférents dans les universités », et contacté la direction afin de manifester son désaccord.

Le projet de loi-cadre sur les frais afférents, promis en campagne électorale, devrait empêcher à l'avenir de telles pratiques, a promis M. Reid. Toutefois, en attendant son dépôt, le ministre est impuissant et ne peut pas bloquer l'initiative de l'Université

puisque les frais afférents ne sont pas soumis au gel décrété en 1994.

SOLUTIONS DE RECHANGE

L'Université justifie sa position en affirmant qu'elle souffre d'un manque à gagner de 11 millions \$ en subventions du gouvernement. L'augmentation de la subvention du MEQ en 2004-2005 couvrirait à peine la hausse de la clientèle.

Pourtant, pour les principaux intéressés, il existe d'autres solutions à évaluer. Bruno Tremblay, vice-président à l'enseignement et à la recherche de la CADEUL, l'association des 27 000 étudiants de premier cycle, souligne que, dans le dernier budget, l'institution a consacré 3 millions \$ pour combler sa dette et 2 millions \$ supplémentaires pour effacer les dettes de deux facultés. « L'Université s'est privée de cet argent et, maintenant, elle nous en demande davantage », dit-il.

Tout comme la CAE dans son rapport, il regrette aussi le manque de dialogue entre étudiants et administrateurs. L'Université n'aurait pas consulté les étudiants avant de déposer sa mouture finale du projet au conseil d'administration du 17 septembre, et la CAE n'a eu que deux mois — incluant le congé de Noël — pour étudier la question.

La moyenne des frais afférents dans les universités québécoises s'élève à 654 \$ par année d'étude à temps complet (30 crédits). À Laval, avec la hausse prévue, ils gonfleraient à 460 \$.

Soirées d'information
Départ garanti - Groupes accompagnés

Mardi 1^{er} février - 19h
• Séjour à Cefalù en Sicile
Départ : 9 au 30 mars
• Séjour aux appartements Riviera del Sole en Sicile
Départ : 13 avril au 6 mai
• Circuit en Sicile et aux îles Éoliennes
Départ : 15 au 29 septembre

Mardi 8 février - 19h
• Croisière en Alaska
Dép. : 12 au 19 juin
23 juin au 3 juillet (vols et visas)
24 au 31 juillet

club voyages Alfa
969, route de l'Église, Sainte-Foy
653-6099 • 1 877 482-4532

RÉSULTATS		Tirage du		GAGNANTS		LOTS	
649		2005-01-29		6/6		0	
04 24 26 37 41 43				5/6+		5	
Complémentaire : (11)				5/6		218	
				4/6		10 489	
				3/6		191 316	
				2/6+		151 040	
				Ventes totales :		22 956 644 \$	
				Prochain gros lot (appr.) :		24 000 000 \$	
649		PROCHAIN GROS LOT		24 000 000 \$			
649		Tirage du		GAGNANTS		LOTS	
02 20 28 29 34 49		2005-01-29		6/6		0	
Complémentaire : (33)				5/6+		0	
				5/6		14	
				4/6		1 002	
				3/6		20 516	
				Ventes totales :		636 495,00 \$	
649		Tirage du		GAGNANTS		LOTS	
10 24 34 37		2005-01-29		6/6		0	
Tirage du		2005-01-30		5/6+		0	
2005-01-29				5/6		14	
				4/6		1 002	
				3/6		20 516	
				Ventes totales :		636 495,00 \$	
Extra		Tirage du		GAGNANTS		LOTS	
08 19 47 48		2005-01-29		6/6		0	
2005-01-29				5/6+		0	
				5/6		14	
				4/6		1 002	
				3/6		20 516	
				Ventes totales :		636 495,00 \$	
Extra		Tirage du		GAGNANTS		LOTS	
08 19 47 48		2005-01-30		6/6		0	
2005-01-30				5/6+		0	
				5/6		14	
				4/6		1 002	
				3/6		20 516	
				Ventes totales :		636 495,00 \$	
Extra		Tirage du		GAGNANTS		LOTS	
08 19 47 48		2005-01-30		6/6		0	
2005-01-30				5/6+		0	
				5/6		14	
				4/6		1 002	
				3/6		20 516	
				Ventes totales :		636 495,00 \$	



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Ceci
n'est pas
un visage
inconnu

REER



POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

IRAKIENS

Suite de la Une

À Londres, la Royal Air Force a annoncé qu'un avion C-130 Hercules, gros porteur qui peut être utilisé pour le transport de troupes ou de matériel, s'était écrasé au nord de Bagdad en fin d'après-midi. Ce crash, dont la cause était encore inconnue hier soir, a fait sans doute de 10 à plus de 15 morts.

La violence n'a pas empêché les Irakiens de se rendre massivement dans les bureaux de vote, alors que, la veille, le président intérimaire irakien, Ghazi Al-Yaouar, avait estimé que la plupart des électeurs n'iraient pas voter.

Adel Lami, membre de la Commission électorale indépendante, a évoqué un taux de participation d'environ 60 %. Il a toutefois indiqué qu'il fallait prendre ces chiffres avec précaution, ceux-ci étant provisoires et fondés sur des estimations brutes transmises par des responsables locaux.

À Washington, le président Bush a salué hier soir une « grande et historique réussite », se réjouissant que les électeurs « aient refusé de se laisser intimider par les voyous et les assassins ».

Ce scrutin constituait un pari important pour M. Bush confronté à une opinion américaine qui soutient de moins en moins sa politique irakienne. Un succès pourrait accélérer le retour des 150 000 soldats américains déployés en Irak, dont plus de 1400 ont péri depuis le début de l'intervention américaine en mars 2003, dont un marine tué hier lors de combats dans la province d'Anbar.

L'organisation non gouvernementale Eil (« Eil ») chapeautant quelque 10 000 observateurs irakiens indépendants a assuré, peu avant la clôture du scrutin, que ces premières élections multipartites depuis 1953 n'avaient connu que « très peu de fraudes » et, « de façon générale », s'étaient déroulées « de manière excellente ».

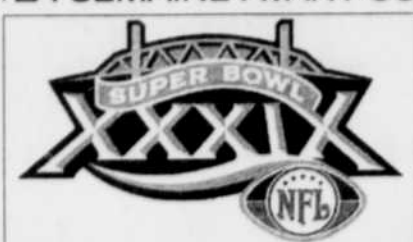
Ces élections ont été globalement « conformes aux normes internationales », selon une « évaluation préliminaire » de la Mission internationale pour les élections en Irak (MIEI) qui regroupe des observateurs d'une douzaine de pays, essentiellement européens, basés en Jordanie.

La participation élevée, du fait de violences finalement relativement limitées en raison de mesures de sécurité exceptionnelles, devrait conforter la légitimité du pouvoir qui sortira des urnes, les chiïtes, majoritaires mais opprimés sous l'ancien régime, étant considérés comme les probables vainqueurs.

La section irakienne d'Al-Qaïda, dirigée par Abou Moussab Al-Zarqawi, a

D E M A
DANS LE SOLEIL

LA SEMAINE AVANT-SUPER BOWL



La dernière semaine de la saison de football américain est amorcée. Les Patriots d'Angleterre et les Eagles de Philadelphie ont entamé le sprint pour remporter le trophée Vince Lombardi en vue du Super Bowl.

Dans le cahier Sp

NE MANQUEZ PAS NOS CHRONIQUES



À ne pas manquer de nos chroniqueurs : les mardis, nos chroniques de Vastel (politique) et de Normand Provencher (arts et

SUICIDES

Le syndrome du suicide

■ MONTRÉAL — L'examen de cette affaire de suicide de deux de

Le porte-parole du syndicat, a précisé que sous le choc de la suite de l'enquête de l'unité de la police, qui constitue une haute pression — du

« Nous devons nous en occuper », ont déclaré les psychologues pour esquisser des clarifications de la relation. Une rencontre ce matin, mais aussi pour la situation, car vraiment inquiet.

Le service de police a été vice-conseil depuis la fin du suicide a été. Le premier suicide en décembre 2003 et il a été autre en décembre 2004.

Le troisième incident a une semaine. Un événement des crimes majeurs.

C'ÉTAIT IL

2003 — Le président Tony Blair a été procédé au désarmement de l'ONU et qu'il doit être nommé à l'Assemblée internationale.

2001 — Aux Pays-Bas, Libyen à la prison à la fin d'un avion, en décembre. — Molson vend le club George Gillet.

2000 — Un avion d'Alaska Airlines, 93 personnes à bord, a été abattu par un missile.

1994 — Janvier a été la plus froide de la météo, à -18,7 °C, la plus froide.

1986 — La Presse et United Press Canada ont été rachetées par le groupe Hearst.

1958 — Quatre mois après la création du satellite américain, l'Union soviétique a lancé le premier satellite artificiel.

1951 — À 2 h 55, par un train de 600 mètres de long, 100 personnes dans le train.

1950 — Le président des États-Unis a été élu pour un second mandat.

1943 — À Stalingrad, l'Armée rouge a vaincu les nazis.

1929 — Léon Trotsky a été assassiné au Mexique.

1928 — La Minnesota a été créée.

1918 — En Union soviétique, le calendrier julien a été remplacé par le calendrier grégorien.

1858 — Isambard Kingdom Brunel a construit le Great Eastern, qui se trouve au large de la côte sud-est de l'Angleterre.

1839 — À Londres, es

George Lambton Dur

du Bas-Canada, avec l

du Bas-Canada, avec l

du Bas-Canada, avec l

du Bas-Canada, avec l

du Bas-Canada, avec l

du Bas-Canada, avec l

du Bas-Canada, avec l

du Bas-Canada, avec l

RENÉE

30% IMAGINATIVE

Taux de l'épargne à terme à rendement progressif sujet à changement. Investissement minimal de 5000 \$ réparti en parts égales entre l'épargne à terme à rendement progressif et l'épargne à terme Perspectives Plus.

Le rendement pourrait être nul à l'échéance.

Les parts des Fonds Desjardins sont offertes par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement total annuel composé historiques en date du 31 décembre 2004 qui tiennent compte des fluctuations de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les montants distribués mais non des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement, des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par le porteur, lesquels auraient réduit le rendement. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.

Percours le monde... c'est facile!

clubvivo
969, route 138
653-6099

HAUSSE

Suite de la Une

évaluer. Avant même de prendre connaissance du rapport de la CAE, le comité exécutif de l'Université a demandé aux membres du conseil universitaire de se prononcer en faveur d'une motion pour « débiter dès maintenant les travaux ». « Considérant que l'Université Laval a atteint sa capacité maximale de financement (...) une portion (sera) assumée par les étudiants sous forme de frais technologiques de 1,65 \$ », peut-on lire dans un document interne qui sera aussi déposé demain.

UNE HAUSSE
NON RÉGLEMENTÉE

La décision finale sera prise lors du prochain conseil administratif qui aura lieu le 17 février. Si le projet est entériné, il ira non seulement à l'encontre des volontés de la CAE, mais aussi de celles du ministre de l'Éducation, Pierre Reid. Cet automne, il déclarait que ce « n'est pas une pratique qui est acceptable au vu de nos engagements et de nos politiques sur les frais de scolarité et sur les frais afférents dans les universités », et contacté la direction afin de manifester son désaccord.

Le projet de loi-cadre sur les frais afférents, promis en campagne électorale, devrait empêcher à l'avenir de telles pratiques, a promis M. Reid. Toutefois, en attendant son dépôt, le ministre est impuissant et ne peut pas bloquer l'initiative de l'Université

puisque les frais afférents ne sont pas soumis au gel décrété en 1994.

SOLUTIONS DE RECHANGE

L'Université justifie sa position en affirmant qu'elle souffre d'un manque à gagner de 11 millions \$ en subventions du gouvernement. L'augmentation de la subvention du MEQ en 2004-2005 couvrirait à peine la hausse de la clientèle.

Pourtant, pour les principaux intéressés, il existe d'autres solutions à évaluer. Bruno Tremblay, vice-président à l'enseignement et à la recherche de la CADEUL, l'association des 27 000 étudiants de premier cycle, souligne que, dans le dernier budget, l'institution a consacré 3 millions \$ pour combler sa dette et 2 millions \$ supplémentaires pour effacer les dettes de deux facultés. « L'Université s'est privée de cet argent et, maintenant, elle nous en demande davantage », dit-il.

Tout comme la CAE dans son rapport, il regrette aussi le manque de dialogue entre étudiants et administrateurs. L'Université n'aurait pas consulté les étudiants avant de déposer sa motion finale du projet au conseil d'administration du 17 septembre, et la CAE n'a eu que deux mois — incluant le congé de Noël — pour étudier la question.

La moyenne des frais afférents dans les universités québécoises s'élève à 654 \$ par année d'étude à temps complet (30 crédits). À Laval, avec la hausse prévue, ils gonfleraient à 460 \$.

C'EST UNE STRATÉGIE REER QUI CORRESPOND EXACTEMENT À VOTRE PROFIL.

Parce qu'il existe autant de rêves pour la retraite qu'il y a de gens, Desjardins met à votre disposition un vaste éventail de solutions REER. Quels que soient vos besoins et votre profil, votre conseiller saura vous proposer des placements appropriés et personnalisés afin que vous n'ayez jamais à vivre la retraite... de quelqu'un d'autre.

Afin de bien diversifier votre portefeuille, voilà deux solutions de placements REER performantes et des plus avantageuses.

DUO REER DESJARDINS

8,25 %
Taux de la
cinquième année

- Épargne à terme à rendement progressif - 5 ans
- Taux d'intérêt supérieur garanti d'année en année.
- Épargne à terme Perspectives Plus - 7 ans
- Potentiel de rendement illimité.
- Accès à une large gamme d'actifs des plus diversifiés.
- Gestion dynamique assurée par des spécialistes des marchés financiers.

FONDS DESJARDINS DIVIDENDES

RENDEMENTS AU 31-12-2004			
1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
14,10 %	9,46 %	9,68 %	11,27 %

- Solide historique de rendement.
- Excellent choix pour profiter de la stabilité et du potentiel des grandes entreprises canadiennes.

Pour cotiser à votre REER,
consultez votre **conseiller**,
faites le

1 800 CAISSES

ou visitez le

www.desjardins.com/reer



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

BERTHIER

40% DYNAMIQUE

30% INTUITIVE

POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoyé de publication - Numéro de conversion 40065/22. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

IRAKIENS

Suite de la Une

À Londres, la Royal Air Force a annoncé qu'un avion C-130 Hercules, gros porteur qui peut être utilisé pour le transport de troupes ou de matériel, s'était écrasé au nord de Bagdad en fin d'après-midi. Ce crash, dont la cause était encore inconnue hier soir, a fait sans doute de 10 à plus de 15 morts.

La violence n'a pas empêché les Irakiens de se rendre massivement dans les bureaux de vote, alors que, la veille, le président intérimaire irakien, Ghazi Al-Yaouar, avait estimé que la plupart des électeurs n'iraient pas voter.

Adel Lami, membre de la Commission électorale indépendante, a évoqué un taux de participation d'environ 60 %. Il a toutefois indiqué qu'il fallait prendre ces chiffres avec précaution, ceux-ci étant provisoires et fondés sur des estimations brutes transmises par des responsables locaux.

À Washington, le président Bush a salué hier soir une « grande et historique réussite », se réjouissant que les électeurs « aient refusé de se laisser intimider par les voyous et les assassins ».

Ce scrutin constituait un pari important pour M. Bush confronté à une opinion américaine qui soutient de moins en moins sa politique irakienne. Un succès pourrait accélérer le retour des 150 000 soldats américains déployés en Irak, dont plus de 1400 ont péri depuis le début de l'intervention américaine en mars 2003, dont un marin tué hier lors de combats dans la province d'Anbar.

L'organisation non gouvernementale Fin (« FEI ») chapeautant quelque 10 000 observateurs irakiens indépendants a assuré, peu avant la clôture du scrutin, que ces premières élections multipartites depuis 1953 n'avaient connu que « très peu de fraudes » et, « de façon générale », s'étaient déroulées « de manière excellente ».

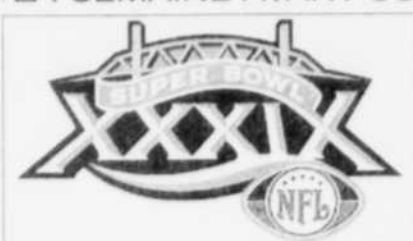
Ces élections ont été globalement « conformes aux normes internationales », selon une « évaluation préliminaire » de la Mission internationale pour les élections en Irak (MIEI) qui regroupe des observateurs d'une douzaine de pays, essentiellement européens, basés en Jordanie.

La participation élevée, du fait de violences finalement relativement limitées en raison de mesures de sécurité exceptionnelles, devrait conforter la légitimité du pouvoir qui sortira des urnes, les chiïtes, majoritaires mais opprimés sous l'ancien régime, étant considérés comme les probables vainqueurs.

La section irakienne d'Al-Qaïda, dirigée par Abou Moussab Al-Zarqoui, a

D E M A
DANS LE SOLEIL

LA SEMAINE AVANT-SUPER BOWL



La dernière semaine de présentation du 39^e amorcée. Les Patriots d'Angleterre et les Eagles ont entamé le sprint pour la paration en vue du couronnement des champions.

Dans le cahier Sports

NE MANQUEZ PAS NOS CHRONIQUES



À ne pas manquer de nos chroniques les mardis, nos chroniques de Vastel (politique) et de Normand Provencher (Arts) et Julie Lemieux (Arts) et

SUICIDES

Le syndrome du suicide

■ MONTRÉAL — examinera cette : suicide de deux de

Le porte-parole syndical, a précisé que sous le choc à la suite de l'enquêteur de l'unité, qui a constitué une haute pression — du

« Nous devons nous en rendre compte », ont déclaré les psychologues pour esquisser des clarifications de la relation. Une rencontre ce matin, ce qui s'est passé, mais aussi pour la situation, car vraiment inquiet.

Le service de police vice-conseil depuis la fin du suicide a été. Le premier suicide en décembre 2003 et il a été autre en décembre 2003.

Le troisième incident a une semaine. Un en deux des crimes majeurs.

C'ÉTAIT I

2003 — Le président Tony Blair a été procédé au désarmement de l'ONU et qu'il doit être nauté internationale. 2001 — Aux Pays-Bas, Libyen à la prison à un avion, en décembre. — Molson vend le club George Gillet.

2000 — Un avion d'Al Los Angeles, 93 personnes. 1994 — Janvier a été nadienne de la météo — 18,7 °C, la plus froide. 1986 — La Presse et United Press Canada. 1958 — Quatre mois satellite américain, l'ral. — Au Canada, vient le premier auto.

1951 — À 2 h 55, par plessis long de 600 m, tre personnes dans de 1950 — Le président des travaux pour créer 1943 — À Stalingrad, 1929 — Léon Trotski a ra assassiné au Mexique. 1928 — La Minnesota marché le *Scotch Tap*. 1918 — En Union so le calendrier julien : l 1858 — Isambard King *Great Eastern*, qui se seau du monde.

1839 — À Londres, est George Lambton Durham du Bas-Canada, avec l

HAUSSE

Suite de la Une

évaluer. Avant même de prendre connaissance du rapport de la CAE, le comité exécutif de l'Université a demandé aux membres du conseil universitaire de se prononcer en faveur d'une motion pour « débiter des maintenant les travaux ». « Considérant que l'Université Laval a atteint sa capacité maximale de financement (...) une portion (sera) assumée par les étudiants sous forme de frais technologiques de 1,65 \$ », peut-on lire dans un document interne qui sera aussi déposé demain.

UNE HAUSSE
NON RÉGLEMENTÉE

La décision finale sera prise lors du prochain conseil administratif qui aura lieu le 17 février. Si le projet est entériné, il ira non seulement à l'encontre des volontés de la CAE, mais aussi de celles du ministre de l'Éducation, Pierre Reid. Cet automne, il déclarait que ce « n'est pas une pratique qui est acceptable au vu de nos engagements et de nos politiques sur les frais de scolarité et sur les frais afférents dans les universités », et contacté la direction afin de manifester son désaccord.

Le projet de loi-cadre sur les frais afférents, promis en campagne électorale, devrait empêcher à l'avenir de telles pratiques, a promis M. Reid. Toutefois, en attendant son dépôt, le ministre est impuissant et ne peut pas bloquer l'initiative de l'Université

puisque les frais afférents ne sont pas soumis au gel décrété en 1994.

SOLUTIONS DE RECHANGE

L'Université justifie sa position en affirmant qu'elle souffre d'un manque à gagner de 11 millions \$ en subventions du gouvernement. L'augmentation de la subvention du MEQ en 2004-2005 couvrirait à peine la hausse de la clientèle.

Pourtant, pour les principaux intéressés, il existe d'autres solutions à évaluer. Bruno Tremblay, vice-président à l'enseignement et à la recherche de la CADEUL, l'association des 27 000 étudiants de premier cycle, souligne que, dans le dernier budget, l'institution a consacré 3 millions \$ pour combler sa dette et 2 millions \$ supplémentaires pour effacer les dettes de deux facultés. « L'Université s'est privée de cet argent et, maintenant, elle nous en demande davantage », dit-il.

Tout comme la CAE dans son rapport, il regrette aussi le manque de dialogue entre étudiants et administrateurs. L'Université n'aurait pas consulté les étudiants avant de déposer sa mouture finale du projet au conseil d'administration du 17 septembre, et la CAE n'a eu que deux mois — incluant le congé de Noël — pour étudier la question.

La moyenne des frais afférents dans les universités québécoises s'élève à 654 \$ par année d'étude à temps complet (30 crédits). À Laval, avec la hausse prévue, ils gonfleraient à 460 \$.

Parcourez le monde, c'est facile!

clubavo
969, route 6
653-6099

RENÉE

30% IMAGINATIVE

Taux de l'épargne à terme à rendement progressif sujet à changement. Investissement minimal de 5000 \$ réparti en parts égales entre l'épargne à terme à rendement progressif et l'épargne à terme Perspectives Plus.

Le rendement pourrait être nul à l'échéance.

Les parts des Fonds Desjardins sont offertes par Desjardins Cabinet de services financiers Inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement total annuel composé historiques en date du 31 décembre 2004 qui tiennent compte des fluctuations de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les montants distribués mais non des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement, des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par le porteur, lesquels auraient réduit le rendement. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.

C'EST UNE STRATÉGIE REER QUI CORRESPOND EXACTEMENT À VOTRE PROFIL.

Parce qu'il existe autant de rêves pour la retraite qu'il y a de gens, Desjardins met à votre disposition un vaste éventail de solutions REER. Quels que soient vos besoins et votre profil, votre conseiller saura vous proposer des placements appropriés et personnalisés afin que vous n'ayez jamais à vivre la retraite... de quelqu'un d'autre.

Afin de bien diversifier votre portefeuille, voilà deux solutions de placements REER performantes et des plus avantageuses.

DUO REER DESJARDINS

8,25 %
Taux de la
cinquième année

- Épargne à terme à rendement progressif - 5 ans
- Taux d'intérêt supérieur garanti d'année en année.
- Épargne à terme Perspectives Plus² - 7 ans
- Potentiel de rendement illimité.
- Accès à une large gamme d'actifs des plus diversifiés.
- Gestion dynamique assurée par des spécialistes des marchés financiers.

FONDS DESJARDINS DIVIDENDES³

RENDEMENTS AU 31-12-2004			
1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
14,10 %	9,46 %	9,68 %	11,27 %

- Solide historique de rendement.
- Excellent choix pour profiter de la stabilité et du potentiel des grandes entreprises canadiennes.

Pour cotiser à votre REER,
consultez votre **conseiller**,
faites le

1 800 CAISSES

ou visitez le

www.desjardins.com/reer



Desjardins

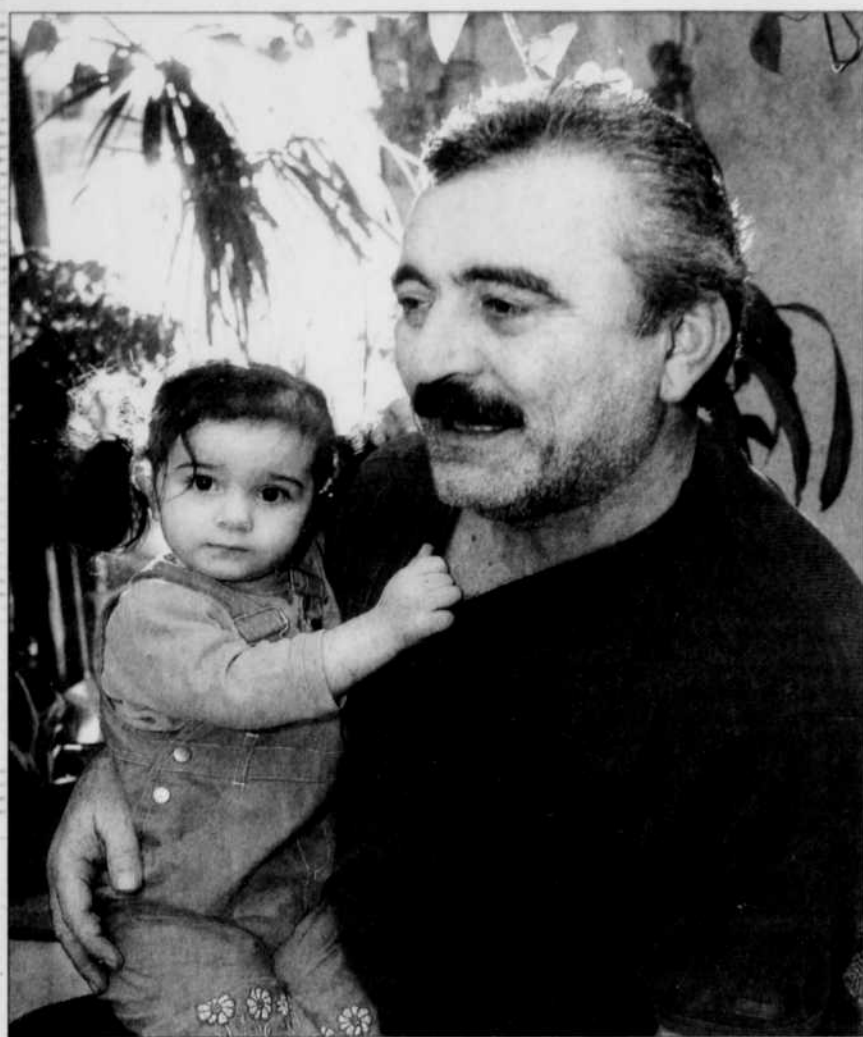
Conjuguer avoirs et êtres

BERTHIER

40% DYNAMIQUE

30% INTUITIVE

ACTUALITÉS



Subhi Dura n'était pas surpris du fort taux de participation aux élections d'hier. « C'est le devoir des Irakiens », dit-il.

ÉLECTIONS EN IRAK

Le cœur plein d'espoir

Pour deux familles irakiennes de Québec, le vote d'hier marque un grand jour

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

« Aujourd'hui, on a voté pour fonder un bon gouvernement. Pour les enfants irakiens, j'espère que la dictature, c'est fini pour de bon. »

C'est Tahir Said qui parle. L'homme d'origine irakienne vit à Québec depuis 10 ans. Sa famille, tout comme celle de Subhi Dura, était suspendue aux informations télévisées. Aujourd'hui, c'est un grand jour pour ces deux familles irakiennes de Québec. Un jour qu'elles attendaient depuis un demi-siècle.

La joie est palpable dans le logement des Said. Tahir montre fièrement l'encadre qui tache son doigt, signe indéniable qu'il s'est prévalu de son devoir de citoyen. Il lui a fallu faire deux allers-retours à Ottawa pour voter. La première fois pour s'inscrire sur la liste, la deuxième pour déposer son bulletin de vote dans l'urne. Pour lui, ce geste est extrêmement significatif.

« Je veux voir le pouvoir entre les mains du peuple irakien et la constitution d'un État », dit-il, enthousiaste. Même s'il déplore l'organisation boiteuse des élections au Canada — il n'y a que cinq bureaux de vote dans tout le pays dont trois à Toronto, un à Ottawa et un à Calgary —, il insiste sur la portée historique de ces élections.

CHOISIR L'EXIL

Tahir Said et son épouse Wafa ont choisi de quitter leur pays d'origine sous le régime de Saddam Hussein parce qu'ils n'en pouvaient plus de la menace qui pesait constamment sur leur famille. « La guerre, l'embargo, l'interdiction de parler (de politique), ils ne supportaient plus. « Le futur de mes enfants était très important », confie le père.

Wafa se remémore l'époque où, sur le bulletin de vote, il était écrit : « Votez-vous pour Saddam Hussein, oui ou non ? ». « Saddam avait 99,9 % des voix », relate-t-elle.

Maintenant que le règne du dictateur est derrière, retourneraient-ils en

Irak ? « Je ne serais pas capable de retourner maintenant, répond Wafa. Ici, je peux sortir dans la rue sans crainte. Ça fait presque 10 ans que je n'ai pas entendu les fusils. »

Son mari renchérit : « Nos enfants se sont adaptés ici ». Leurs deux fillettes et leur garçon sont d'ailleurs assez détachés de l'Irak, qu'ils ne connaissent presque pas. Ils posent des questions : « Pourquoi c'est comme ça là-bas ? Pourquoi ce n'est pas tranquille ? » dit leur mère.

Assurer un meilleur avenir pour leurs trois enfants est aussi la raison qui a motivé Subhi Dura et sa femme à fuir le pays il y a sept ans. Sous le régime de Saddam, M. Dura était menacé de pendaison parce qu'il collaborait avec des organismes humanitaires étrangers. Amer, il ne peut pas oublier les villages rasés par le dictateur et les milliers de vies perdues.

Pour lui aussi, la journée est à marquer d'une pierre blanche. Il n'a pas quitté son domicile, attendant impatiemment des nouvelles de ses frères, sœurs, oncles et tantes qui vivent toujours en Irak, à Bagdad et dans le nord kurde. Tous se sont déplacés pour ajouter leur voix à celles de leurs concitoyens.

Subhi n'était pas surpris du fort taux de participation. « C'est le devoir des Irakiens », dit-il. Et il entrevoit l'avenir d'un œil optimiste. « La démocratie n'est pas une tâche facile. Mais nous devons commencer quelque part », philosophe-t-il.

MERCİ AUX AMÉRICAINS

Tahir Said et Subhi Dura remercient les Américains. « Ils ont libéré l'Irak d'une dictature très malsaine. Nous sommes reconnaissants. C'est hautement apprécié », commente M. Dura. « On est contents », dit simplement M. Said. Les deux hommes estiment que l'armée américaine devrait rester sur place encore un peu, jusqu'à ce que les forces de sécurité irakiennes soient bien en place. Les prochains mois, s'entendent-ils pour dire, seront déterminants pour l'émancipation de leur patrie.



Tahir Said et son épouse Wafa ont choisi de quitter leur pays d'origine sous le régime de Saddam Hussein parce qu'ils n'en pouvaient plus de la menace qui pesait constamment sur leur famille.

CRIMINALITÉ 2003

Les crimes liés à la prostitution en forte progression

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ Laval, avec une hausse de 9 %, ainsi que le Bas-Saint-Laurent et Lanaudière, qui affichent une croissance de 7 %, sont les trois régions du Québec où le taux de criminalité a le plus augmenté en 2003. À l'échelle provinciale, les crimes liés à la prostitution ont connu la plus forte progression avec un accroissement de 39 % du nombre d'infractions commises.

Ce sont là quelques chiffres, les plus récents disponibles, tirés du *Rapport 2003 sur la criminalité au Québec*, publié vendredi par le ministère de la sécurité publique dans son site Internet.

D'entrée de jeu, le rapport spécifie que le taux global de criminalité (contre la personne, contre la propriété et autres crimes) semble s'être stabilisé en 2003. Après avoir été en baisse quasi constante depuis 1990, dont une chute de 16 % seulement depuis 1997, ce taux a connu une très légère diminution de moins de 1 % de 2002 à 2003 pour s'établir à 5433,9 infractions commises par 100 000 habitants.

Le taux de crimes contre la personne tend à se stabiliser après avoir subi une hausse de 17 % entre 1997 et 2000 et 80 % de 1979 à 1992. En 2003, on note une légère augmentation de seulement 0,2 % pour l'ensemble de la province. Mais il en va tout autrement dans certaines régions qui vivent une augmentation marquée.

C'est le cas de Chaudière-Appalaches. Cette région a beau présenter le taux de crimes violents le plus bas, n'empêche qu'elle a enregistré une croissance de 14 %, la plus forte hausse des 11 régions touchées par une majoration. Laval, avec 13 %, et l'Abitibi-Témiscamingue, 11 %, ont aussi fait un bon démarrage.

Les crimes contre la propriété re-

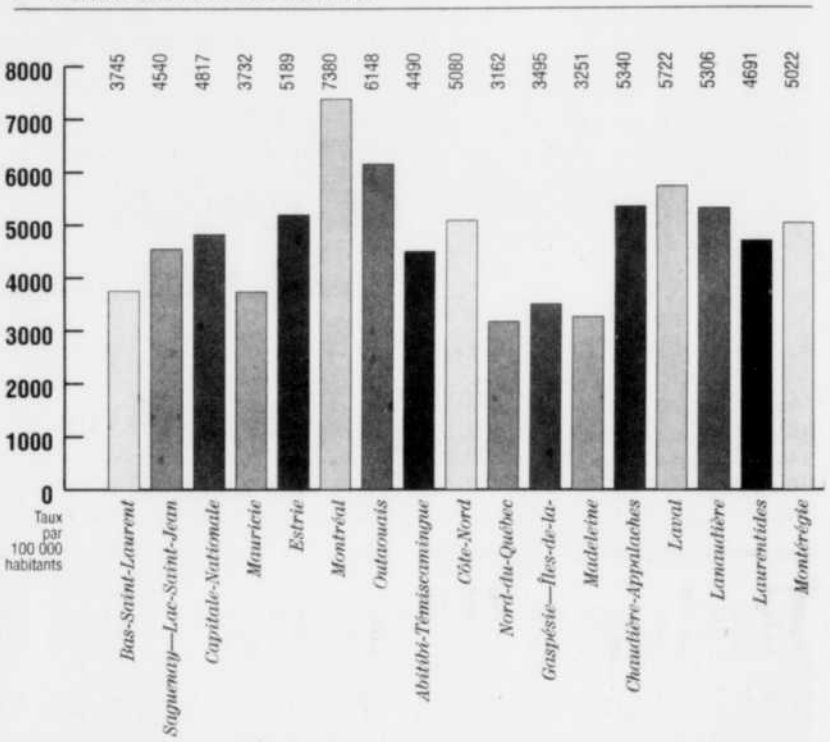
présentent 73 % de toutes les infractions commises. Depuis 1997, il y a eu une baisse de 23 %. Le taux d'infractions était alors de 5128 par 100 000 habitants comparativement à 4000 en 2003. Une variation de moins de

1 % des crimes d'incendie, de vols de véhicules et des méfaits permet la légère baisse enregistrée. En contrepartie, il faut souligner une forte croissance de 7 % des vols de plus de 5000 \$, qui représentent maintenant 28 % de tous les crimes contre la propriété.

En vrac, les infractions relatives aux armes à feu et autres armes (9 %), le harcèlement criminel (6 %), les agressions sexuelles (4 %) et les vols qualifiés et l'extorsion (2 %) sont d'autres crimes en hausse en 2003.

À l'inverse, le taux d'homicides (18 %), la possession de biens volés (10 %) et les introductions par effractions ont connu des reculs.

Taux de criminalité



Source: Ministère de la Sécurité publique

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

ALZHEIMER

Des organismes prônent une meilleure formation du personnel soignant

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

On réglerait bien des problèmes si le personnel en charge des personnes atteintes d'Alzheimer recevait une formation spécifique sur la maladie. Une solution pas très populaire aux yeux de certaines directions de centres d'hébergement.

C'est l'opinion de la Société Alzheimer de Québec qui offre une formation spécialement concoctée pour les soignants qui côtoient les personnes atteintes de la maladie. Elle met l'accent sur les façons de réagir aux comportements parfois déroutants de ces patients.

De façon concrète, les professionnels y apprennent comment répondre à une crise ou encore quoi dire à une personne qui tient mordicus à retourner chez elle, comme cette vieille dame qui s'est retrouvée dehors par -30 degrés Celsius la semaine dernière.

Malheureusement, déplorent Hélène Thibault et Martine Roussel, les directions des établissements d'hébergement ne sont pas toujours conscientes sur ces nouvelles approches de travail. Ou elles n'en voient tout simplement pas l'intérêt. Une mentalité que l'on aurait tout avantage à changer, disent-elles.

Rencontrées lors de la 8^e journée de sensibilisation à l'Alzheimer qui se tenait hier à l'Université Laval, les deux femmes ont insisté sur l'urgence de se donner les moyens pour faire face aux défis qui guettent la société.

100 000 CAS

Dans la seule région de Québec, 10 000 personnes sont atteintes de



La 8^e journée de sensibilisation à l'Alzheimer se tenait hier à l'Université Laval.

cette maladie dégénérative. À l'échelle provinciale, ce sont près de 100 000 cas. Le vieillissement de la population n'aidant pas, les prévisions sont sombres : dans 25 ans, ce nombre aura doublé.

On estime aussi que pour prendre soin de tous ces malades, il faudra doubler le nombre de places en hébergement, et ce, à très court terme. Cela entraînera évidemment des besoins accrus en personnel qualifié.

Selon M^{me} Thibault, directrice générale de la Société Alzheimer de Québec, les gouvernements commencent à prendre conscience de l'urgence, mais l'argent, lui, ne vient pas encore. « On le crie maintenant parce qu'on sait ce qui nous attend dans quelques années », exprime-t-elle.

En attendant, les organismes d'ai-

de s'échinent à imaginer des façons d'améliorer les services offerts dans un réseau d'hébergement déjà surchargé et où les listes d'attente s'allongent. « À défaut d'avoir des fonds supplémentaires, nous réfléchissons à des moyens comme une meilleure organisation des quarts de travail pour éviter un épuisement des ressources », illustre M^{me} Thibault.

L'organisme qu'elle dirige offre des services gratuits de soutien aux aidants naturels. Il fonctionne avec un budget annuel de 300 000 \$, dont seulement 15 % provient de l'État. Dans le meilleur des mondes, elle souhaiterait engager deux autres intervenants pour répondre aux besoins grandissants de la population. Mais, pour cela, il lui faudrait 100 000 \$ supplémentaires...

Sur les traces des pionniers de la motoneige

■ Hier matin, il y avait pour plus de un million de dollars de motoneiges stationnées, çà et là, aux abords du motel Le Sénateur, à Mont-Laurier, point de départ de la caravane de motoneigistes qui va commémorer, cette semaine, le 30^e anniversaire de la fondation des sentiers Trans-Québec, en refaisant le trajet qui, pour la première fois, avait relié Mont-Laurier à Québec en 1975.

Ville incontournable dans les grands points de jonction sur la carte des sentiers de motoneige, Mont-Laurier est encore ébranlée par les effets du jugement Langlois, sur le sentier Le petit train du Nord, dans la région adjacente, bloquant le sentier 325, entre Saint-Faustin et Labelle, sur une longueur de 40 kilomètres.

Cela oblige un détour presque sans fin. Des moins de trois heures qu'il fallait auparavant compter pour relier Sainte-Agathe à Mont-Laurier, le motoneigiste désirant maintenant relier ces deux localités devra rouler entre six et huit heures, selon les conditions des sentiers, pour se rendre du même point A au même point B.

«C'est évident qu'on s'en ressent», confie Renée et Michel Duquette, les propriétaires de l'établissement de 50 chambres. «Il y a bien des gens qui pensent qu'on ne peut se rendre à Mont-Laurier», une porte d'accès aux sentiers qui conduisent à Parent et Clova.

Les jours de semaine, au Sénateur comme dans les six autres motels de Mont-Laurier, sont donc tranquilles alors que, durant les fins de semaine, la vie reprend. D'où, samedi soir, le million de dollars de motoneiges, juste à mon hôtel.

«Je suis confiante que la situation va se résoudre, croit Renée Duquette. Mais, on est en choc. Avant les sentiers de motoneige, il y a 25-30 ans, on vivait l'hiver. Aujourd'hui, on engage. Je réalise le tiers de mon chiffre d'affaires annuel durant les deux mois de motoneige.» Le CLD d'Antoine-Labelle vient de consacrer 20 000 \$ en publicité pour convaincre les motoneigistes qu'on peut circuler à Mont-Laurier.

Mont-Laurier, comme Saint-Michel-des-Saints, La Tuque ou Saint-Raymond, est une ville ouverte aux motoneigistes. Encore faut-il que le ministère des Transports collabore en n'enlevant pas les affiches de circulation que la Ville a fait apposer pour diriger le trafic des motoneiges. À

Québec, il semble qu'il y ait des fonctionnaires qui ne voient pas les choses de la même façon.

Cela dit, il faut songer à se mettre en route. Pour les circonstances, j'enfourche la confortable Bombardier GTX 2005, 600 cc, avec technologie SDI (injection semi-directe), un engin propre et assez économique qui se vend dans les 12 000 \$. Je l'ai testé, hier après-midi, lors d'une randonnée à la Montagne du diable dont le relais, tout en haut, domine les Laurentides. Superbe ! Les sentiers, eux, sont bien enneigés bien que glacés à certains endroits.

Nous ne circulerons pas en fous. Un bon motoneigiste (les dames sont comprises) rallie généralement Québec en deux jours, s'il n'arrête pas à tous les relais. Nous en prendrons cinq. Il n'y a pas de quoi s'énervier.

Mais nous aurons surtout le temps de se remémorer ce qui, il y a 30 ans, fut une véritable épopée. Je vous résume l'histoire.

«Dans ce temps-là, raconte Bob Petit, l'idéateur des sentiers, on se promenait partout où le relief du terrain le permettait : sur le terrain du voisin, dans les montagnes du cultivateur, sur les routes du gouvernement. Les motoneigistes étaient des *warriors* avant la lettre.»

Ce Bob Petit était un homme impliqué dans son milieu. En 1967, alors qu'il collaborait à la réalisation d'un carnaval d'hiver, à Saint-Jean-de-Matha, il fut victime d'un accident en motoneige au moment où il s'en allait chercher du matériel publicitaire dans un secteur avoisinant. Filant à environ 80 km, sur une route gouvernementale, il perdit le contrôle de son engin et fut éjecté dans un fossé, à la suite du bris d'une lame de patin de sa motoneige. Bilan : trois semaines d'hospitalisation et sept mois de convalescence.

«J'ai alors pris la décision de lutter pour l'implantation de sentiers où les motoneigistes pourraient se prome-



Une caravane de motoneigistes va commémorer, cette semaine, le 30^e anniversaire de la fondation des sentiers Trans-Québec, en refaisant le trajet qui, pour la première fois, avait relié Mont-Laurier à Québec en 1975.

ner dans des voies sécuritaires», se rappelle Bob Petit.

Mais les clubs de motoneigistes n'étaient pas très entichés de son idée.

«À l'époque, se souvient Justin Cossette, un autre pionnier des sentiers, chaque club avait son petit circuit de sentiers et personne, parmi les dirigeants des associations, ne voulait proposer d'aller dans le territoire de l'autre pour ne pas déplaire à l'hôtelier qui nous soutenait financièrement.»

«Cela peut vous paraître curieux, mais c'était comme ça», renchérit Raymond Lefebvre, le directeur général de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec. «Chaque club voulait garder ses membres sur son territoire, de peur que l'autre organisation vienne voler ses membres. Chacun devait aussi acheter un *ski-*

doozer pour entretenir ses pistes.»

Bob Petit et quelques acolytes trouvaient la chose impensable. Pendant sept ans, usant d'une patience et d'une conviction sans borne, il a rencontré les dirigeants des différents clubs pour les convaincre de relier les différents sentiers entre eux. «J'appelais ça une motoroute», en rit aujourd'hui Bob Petit.

Finalement, le 28 janvier 1975, le rêve de Bob Petit s'est matérialisé. Entouré d'une trentaine de motoneigistes, dont le comédien Denis Drouin qui agissait comme président d'honneur, il entreprit le trajet Mont-Laurier-Québec, une véritable expédition qui arriva à terme le 2 février.

«Je pense qu'environ 1000 motoneigistes ont participé à cette caravane de la bonne entente, sur un segment ou l'autre du parcours», croit Justin

Cossette. «Quand on est arrivé à Charlesbourg, il y avait une file de 10 milles de long», jure Bob Petit.

C'est par cette randonnée que sont nés les sentiers Trans-Québec, une expédition qui a donné le signal du départ à une véritable industrie.

«Aujourd'hui, précise le patron de la Fédération des clubs de motoneigistes, on rend hommage à Bob Petit. Mais il n'aurait pu agir sans l'aide de multiples bénévoles, la base de notre organisation. Bob Petit, conclut Raymond Lefebvre, a été le contremaître de cette odyssée. Dans les années antérieures, des ténéraires parcouraient des bons bouts de chemin mais jamais comme cette fois-là. Bob Petit a réussi à canaliser toutes les énergies. Il me fait penser à Graham Bell dans la téléphonie. D'autres, comme lui, planchaient sur la table à dessin. Mais il a été le premier à appeler... pour faire enregistrer son invention.»



Claude Vaillancourt
Cvaillancourt@lesoleil.com
À MOTONEIGE

Bob Petit a été le contremaître des premiers sentiers

Réjean Thomas au chevet des malades de la planète

Il ne faut pas laisser le découragement gagner la bataille, dit-il

JEAN-SIMON GAGNÉ
JSgagne@lesoleil.com

■ Réjean Thomas, le fondateur de Médecins du monde Canada, passe désormais une partie de sa vie au chevet de la planète. Il en parle avec la conviction de celui qui sait que la situation est désespérée, mais qu'il faut pourtant être déterminé à la changer.



Le Dr Thomas était de passage à l'Université Laval la semaine dernière.

Jeudi soir, devant un amphithéâtre bondé de l'Université Laval, le docteur Thomas a transporté son auditoire au cœur du chaos mondial. Pour lui, l'aventure a vraiment commencé en 1984, avec la fondation de la clinique médicale l'Actuel, à Montréal. Un lieu à part, où le riche côtoie le jeune itinérant, où le travesti voisine la sidéenne de plus de 80 ans. Ses premières frontières, Réjean Thomas les a franchies tout près de chez lui, bien avant de se retrouver au bout du monde. Il en parle à une vitesse folle, comme l'eau qui s'engouffre dans la brèche d'une digue soudainement rompue.

FAIRE QUELQUE CHOSE

Mais par où commencer? Par le quartier Cité Soleil de Port-au-Prince, à Haïti, où il est courant que les professionnels de la santé ne soient pas payés durant un mois ou deux? Comment décrire l'hôpital fermé durant plusieurs semaines parce qu'il y a des combats de rue aux alentours? Et que dire de la région des Gonaïves, où il s'est rendu établir des cliniques de santé mobile, après les inondations de l'an dernier. «Il fallait faire quelque chose, explique-t-il. Autrement, les femmes enceintes devaient marcher 5 ou 10 kilomètres pour se rendre à

l'hôpital. Souvent, elles se faisaient violer ou agresser en route.

«J'ai vu de grands médecins, d'excellents spécialistes des urgences qui ne tiennent pas une semaine, tellement c'est dur», laisse-t-il soudainement échapper.

«Au Malawi, nous nous sommes rendus sur place parce qu'on évoquait la possibilité d'une épidémie de choléra, poursuit-il. On parlait aussi de graves problèmes de nutrition. Mais nous nous sommes vite aperçus que 75 % des gens hospitalisés souffraient de maladies reliées au sida. Un vrai désastre. Les champs sont désertés parce que les fermiers meurent du sida. Les écoles sont vides parce que les enseignants sont morts du sida. Chaque mois, 500 fonctionnaires meurent du sida.»

Les ONG obtiennent plus facilement du financement pour de la prévention que des traitements. Réjean Thomas s'en désole. «La prévention, c'est bien beau, mais on n'y arrive même pas complètement dans les pays riches! Pourquoi exiger des pauvres ce que nous ne sommes même pas capables de faire? demande-t-il. Il faut un mélange de traitement et de prévention. Quand tu te trouves dans un pays où 30 % de la population est infectée par le sida, tu ne peux pas seulement faire de la prévention.»

Lauditoire est soufflé, mais le docteur a déjà bondi dans un autre pays

en détresse. «Au Zimbabwe, à cause du sida, il y a un million d'orphelins. Vous imaginez-vous à quoi ressemblerait le Québec avec un million d'orphelins? C'est dans ces circonstances que vous réalisez qu'il ne suffit pas de travailler pour éviter qu'une séropositive contamine son bébé avant la naissance. Il faut soigner la mère aussi, sinon le pays va se retrouver avec un petit orphelin de plus.»

ÉMOTION

À des années de distance, le Dr Thomas se souvient encore avec émotion de sa première mission, en Afghanistan. «Nous sommes passés par le sud de l'Iran. Rendus à destination, une équipe de la télévision Al-Jazira nous a demandé: "Pourquoi vos pays nous tirent des bombes dessus pour ensuite venir nous soigner?" Il y a une grande confusion entre militaire et humanitaire. Beaucoup de gens ne font plus la différence entre les organisations humanitaires et le pays d'où elles proviennent.

«En Afghanistan, nous nous sommes retrouvés dans un camp de réfugiés où aucun médecin n'était allé depuis cinq ans, poursuit-il. À l'entrée, la première fois que nous sommes passés, il y avait un groupe de soldats qui se réclamaient des talibans. Quelques jours plus tard, quand nous sommes revenus, les mêmes soldats se trouvaient sur place, mais ils se réclamaient dorénavant

de l'Alliance du Nord. Que voulez-vous, dans ce temps-là, vous ne possédez pas trop de questions.»

GOUTTES D'EAU DANS L'OcéAN

Le Dr Thomas ne s'illusionne pas. Son quotidien n'est fait que de petites victoires. «Ce sont des gouttes d'eau dans l'océan, concède-t-il. On ne sauvera pas l'Afrique. Mais on peut sauver la vie de 300 personnes, qui deviendront des leaders dans leur communauté, qui feront la promotion des traitements. Pour le sida, par exemple, on peut réussir à offrir des trithérapies pour 35 \$ par mois, au lieu de 1500 \$. On peut aussi empêcher que les bébés naissent séropositifs.

«Moi, ce que j'apprécie beaucoup dans ce travail, c'est le recul qu'il me permet d'avoir, conclut-il. Au bout du compte, je reçois beaucoup plus que ce que je donne. De retour ici, j'entends les gens se plaindre. Je ne les juge pas, parce que moi aussi, je suis un chialeux de nature. Mais celle qui a attendu quatre heures à l'urgence pour une otite ne réalise pas que pendant qu'elle attendait, les médecins ont peut-être sauvé la vie d'un vieil homme qui venait de faire un infarctus.»

Le médecin se désole tout particulièrement d'entendre des collègues médecins «menacer» d'aller travailler aux États-Unis. «Moi, j'ai envie de leur dire d'y aller, s'ils y tiennent tant que cela. Allez donc travailler dans des hôpitaux de riches! Mais est-ce bien cela, la médecine?»

«J'ai vu de grands médecins qui ne tiennent pas une semaine, tellement c'est dur»

coup de gens ne font plus la différence entre les organisations humanitaires et le pays d'où elles proviennent.

«En Afghanistan, nous nous sommes retrouvés dans un camp de réfugiés où aucun médecin n'était allé depuis cinq ans, poursuit-il. À l'entrée, la première fois que nous sommes passés, il y avait un groupe de soldats qui se réclamaient des talibans. Quelques jours plus tard, quand nous sommes revenus, les mêmes soldats se trouvaient sur place, mais ils se réclamaient dorénavant

Épica LS 2004

236\$/mois*

Comptant	Mensualité
0\$	2795
1000\$	2575
2000\$	2365

ou Financement 0% 60 mois

*Moteur 2.5L 6 cyl. en ligne de 155 hp. *Transmission automatique à 4 vitesses
*Climatiseur *Vitrres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques
*Roues de 15 po en alliage *Téléverrouillage
*Lecteur CD à 4 haut-parleurs *Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

Optra 2004

10 998\$**

**Transport, préparation et taxes en sus

MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud,
Sainte-Foy (Québec)
688-1212

*Location 48 mois, 80 000 km. Taxes en sus.

51^E CARNAVAL DE QUÉBEC

Pas de chance pour le conducteur Michel Filiault à la finale en simple du Derby de carrioles. Après une belle cascade digne des meilleurs films de cow-boys, l'homme et la bête s'en sont heureusement sortis sans heurts. PHOTOS LE SOLEIL, JEAN MARIE-VILLENEUVE

DEUXIÈME DERBY DE CARRIOLES

Les Plaines au galop!

JEAN-SÉBASTIEN MASSICOTTE
JSMassicotte@lesoleil.com

■ Si Dame Nature avait été moins clémente, hier, les plaines d'Abraham auraient tout de même été un endroit chauffé à bloc. Sous le galop des attelages prenant part au deuxième Derby Saint-Hubert de carrioles à un ou à deux chevaux, le Carnaval avait des allures de fête western. De quoi en dégeler plus d'un!

Il fallait voir la foule qui s'était massée en bordure du parcours enneigé s'agiter au passage des équipages. À bord de leur bolide sur skis, les pilotes et leurs bêtes rivalisaient d'adresse pour compléter le tracé dans les meilleurs délais. Et quel spectacle cela a donné!

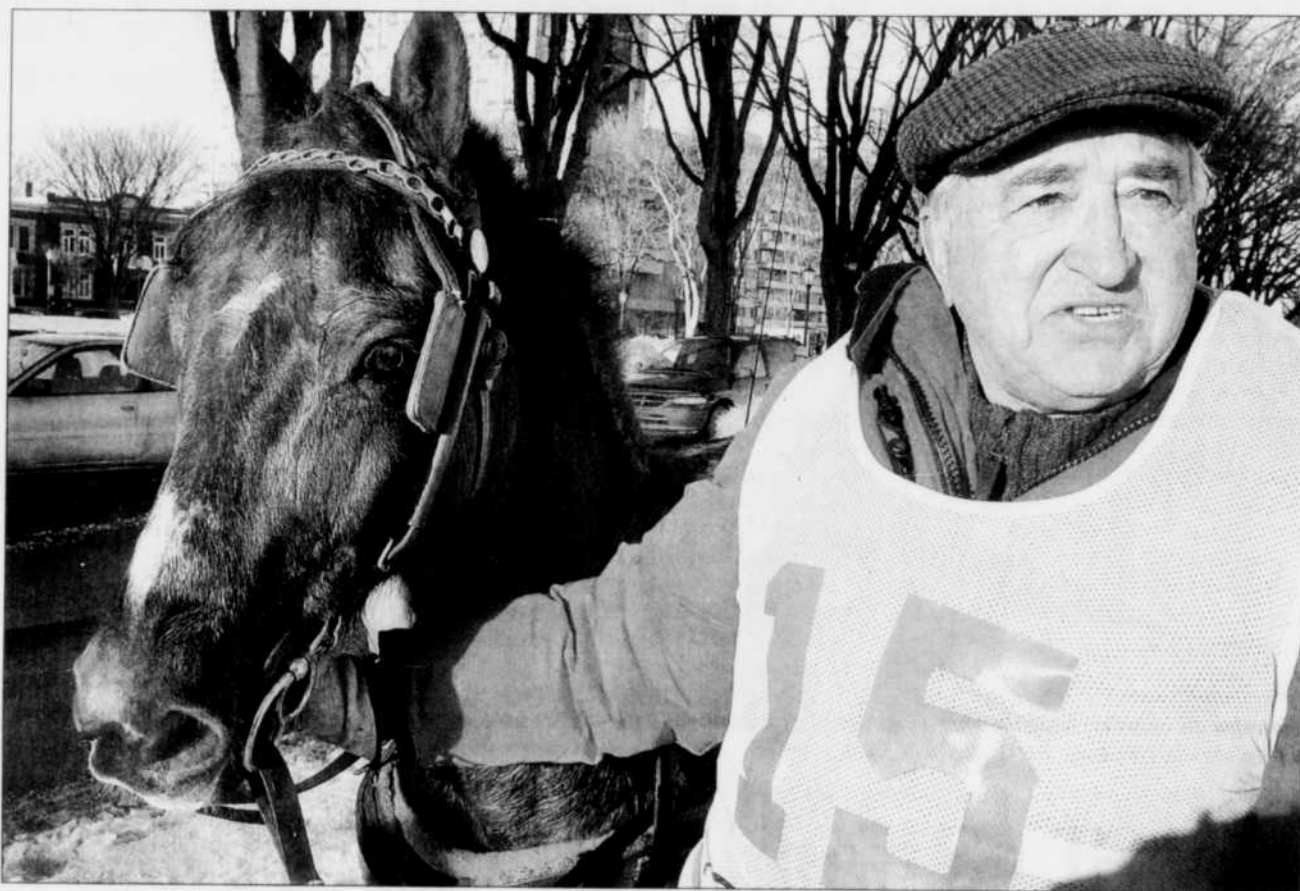
«Génial!», ont lancé en cœur les sœurs Ève et Caroline Gagnon, en bordure de piste. Elles-mêmes adeptes de sports équestres, elles appréciaient grandement le spectacle offert par les participants. «Souvent on pense que c'est facile et que ça ne va pas si vite que ça. C'est une tout autre chose quand tu te retrouves dans la carriole», expliquait Ève. «Ça demande beaucoup de contrôle!»

Les deux jeunes femmes de Québec regrettaient cependant qu'il n'y ait pas plus de représentantes de la gent féminine dans la course. Peut-être une motivation pour l'an prochain... «Participer? Oui, j'aimerais ça», a assuré sans hésiter Caroline, le regard pétillant. Un tandem de sœurs pour 2006? «Pourquoi pas!»

À quelques pas de là, Paul Albert et un groupe d'amis étaient tout aussi impressionnés. À leur premier contact avec le Carnaval, les visiteurs en provenance d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick, étaient ravis. À Québec pour un court séjour organisé, ils n'avaient jamais rien vu de tel. Bière à la main et sous un soleil bien présent, ils suivaient avec attention les attelages qui négociaient les obstacles en piste. Pour un instant, on aurait presque cru que l'hiver avait fait une pause pour les vacanciers.

«TEAM 100 ANS!»

Malgré la perte de son titre, le champion défendant 2004 était souriant après la course. À 74 ans, Roland Lizotte paraissait s'être encore une fois amusé comme un petit fou. Au côté de Cliff Boy, son cheval de 24 ans, il qualifiait sa journée de «superbe». Pour cette seconde année de course sur neige au Carnaval, il profitait de la franche camaraderie qui est toujours



Malgré la perte de son titre, le champion défendant 2004 était souriant après la course. À 74 ans, Roland Lizotte paraissait s'être encore une fois amusé avec Cliff Boy, son cheval de 24 ans.

au rendez-vous entre les concurrents. «On sait se taquiner!»

Mais ne pensez pas que M. Lizotte a renoncé à être compétitif pour autant! Alors que son cheval atteindra le quart de siècle lors de la 52^e présentation du Carnaval, l'homme de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier compte bien aligner au départ du derby 2006 le «Team 100 ans». «Et ce n'est pas dit que je vais laisser passer le championnat comme ça», a avisé M. Lizotte en éclatant de rire.

Car si tout ça se veut une partie de plaisir, autant pour les spectateurs

que les participants, il n'en reste pas moins qu'il faut déterminer des vainqueurs! Originaire de Suisse et désormais résidant de Granby, c'est finalement Eugen Hug qui a enflammé le parcours en réalisant le temps du jour, toutes catégories confondues. Il a stoppé le chronomètre à 2 min 31 s.

Et, malgré les apparences, le champion assurait que cette course équestre spectaculaire n'était en rien dangereuse. «Non, non! Le secret est d'être très en contrôle. Je parle à mes chevaux tout le temps!» Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les propos por-

tent leurs fruits! Il faut dire que l'entraîneur de Granby utilise des bêtes de son propre élevage âgées de quatre et six ans, un mélange de trotteur français et de Haflinger autrichien.

Inscrit en double (deux chevaux, deux personnes à bord), M. Hug a devancé les pilotes Martial Dagenais (2 min 53 s) et Stéphane Daoust (3 min 09 s). En simple (un cheval, une personne à bord), Rémy Gosselin (2 min 36 s) l'a emporté en prenant la mesure de Denis Bolduc (2 min 40 s) et de Laurent Beaupré (2 min 41 s). Plus de 25 équipages étaient inscrits au derby.

► Touriste du jour



□ Nom: Julian Lage □ Pays d'origine: Brésil □ Profession: Travailleur en informatique □ Ce qui l'attire à Québec: Une formation liée à son travail

Tuque bien en place, Julian Lage visite la capitale pour la première fois. En fait, il s'agit pour le Brésilien de sa visite inaugurale dans un pays nordique! «C'est vraiment froid!» Et, pour cause, celui qui a plutôt l'habitude des plages de sable découvrait pour la première fois la neige. «C'est vraiment très spécial!» En voyage à Québec en raison d'une formation pour son travail, il a passé deux jours à Toronto avant de s'amener dans la région pour une dizaine de jours. Spécialiste en logiciels,

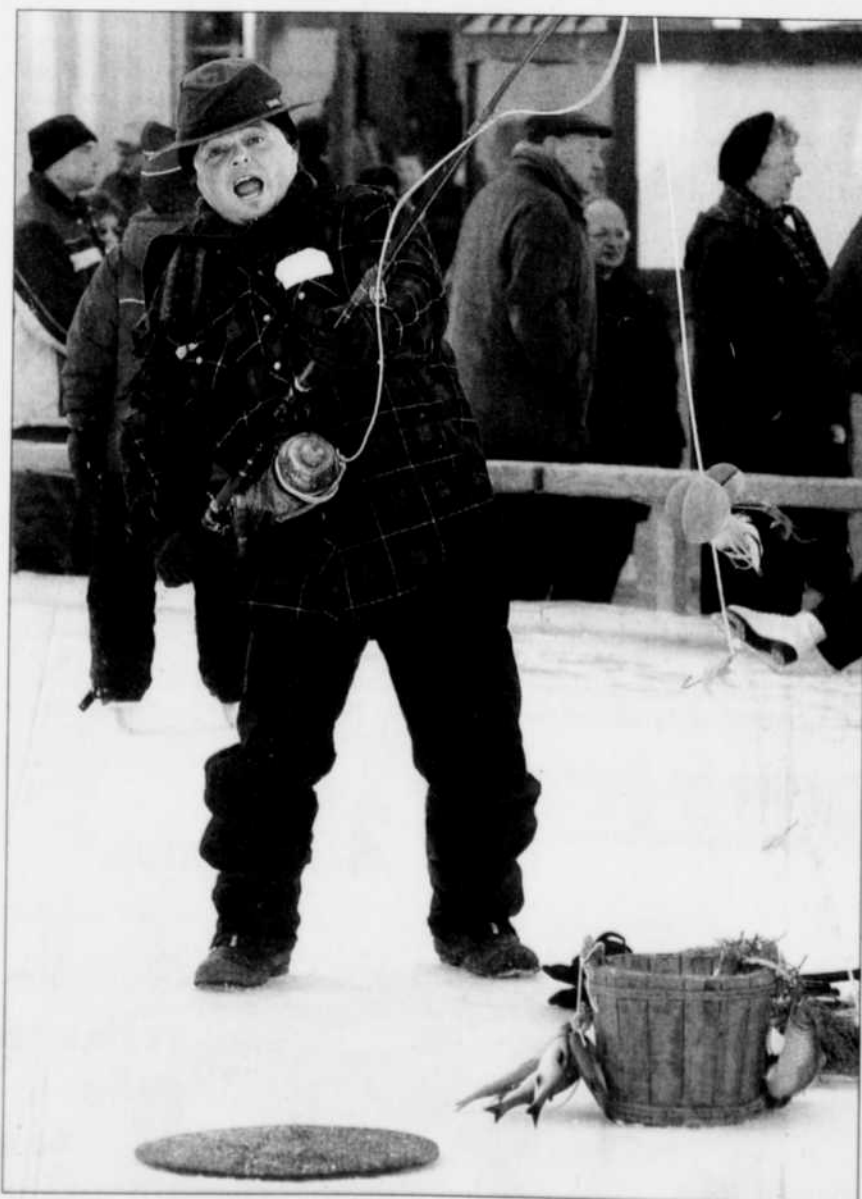
pour les services d'appels d'urgence 9-1-1, il est venu découvrir ce qui se fait ici. Donc un voyage d'affaires, mais qui comporte néanmoins ses avantages! Outre le Château Frontenac, il s'est dit surtout impressionné par les sculptures de glace et par les chutes Montmorency... lui qui avait également profité, à son arrivée, d'un aperçu des chutes Niagara! D'accord, il fait peut-être un peu froid, mais à voir son plaisir d'être ici, gageons qu'il a déjà pris goût à l'hiver!

Baisse des ventes de bougies

■ Avec 83 848 bougies vendues, l'organisation du Carnaval n'a pas réussi à atteindre l'objectif fixé à 92 500. C'est une diminution marquée comparativement aux deux dernières années où l'on avait dépassé les objectifs de plusieurs milliers de bougies. L'an passé, 97 000 chandelles avaient trouvé preneur contre 99 000 en 2003. La baisse est attribuée à une chute des ventes au centre-ville et sur la Rivière-Sud. Dans un communiqué, les organisateurs se sont tout de même dits satisfaits d'avoir atteint 88 % du chiffre espéré, mais affirment qu'après l'événement, ils se pencheront sur un nouveau plan d'action pour le 52^e Carnaval. Stéphanie Martin

► Tous les jours

- Plaines d'Abraham (place Desjardins)
 - Maison de glace
 - Trampoline Jumpai
 - Jeu de soccer géant
 - La pourvoirie de Bonhomme
 - Promenades en carriole
 - Rafting sur neige
 - Cabane à sucre
 - Centre de raquettes
 - Glissades
 - Animation au Village M. Christie — Kraft
- Place D'Youville (place Hydro-Québec)
 - Marché des traditions
 - Patinage



De la véritable pêche sur la glace! Exerçant sa patience sur les «eaux» de la place D'Youville, le rigolo Méo Laprise a fait sourire plus d'un passant, hier.

51^E CARNAVAL DE QUÉBEC

Résidentes du quartier, Louise Girard et sa fille Sarah profitent de la pente enneigée installée, hier, dans l'avenue Cartier. Ne ménageant aucun effort pour le plaisir des gens de son voisinage, Alexandra De Turris, de l'Association des commerçants de l'axe Montcalm, y va de sa meilleure poussée.

PHOTOS LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

C'est la fête au village

JEAN-SÉBASTIEN MASSICOTTE
JSMassicotte@lesoleil.com

■ Moment de rêve pour le jeune Thomas-Xavier Rousseau, hier. Rien de tel pour un garçon de quatre ans que de pouvoir glisser en traîneau en pleine avenue Cartier... sous les encouragements de son paternel! Car c'est aussi ça, le Carnaval!

Bien sûr, avant de lancer l'invitation à venir dévaler une partie de la célèbre artère commerciale pour une quatrième année, les responsables de l'axe Montcalm avaient donné la priorité exclusive... aux glisseurs!

«C'est une belle initiative», a affirmé Jean, le père de Thomas-Xavier. Le duo qui habite le Vieux-Québec avait fait un détour pour ne rien rater et s'amusait ferme, en route pour une journée de Carnaval au grand air.

Scénario semblable pour Isabelle Dufour, Jean-Pierre Harvey et leur fils Vincent. La petite famille en provenance d'Alma profitait du soleil radieux pour

prendre l'air, histoire de bien poursuivre la fête pour ce 51^e Carnaval. Et à voir les parents se démener sur la butte enneigée au coin de Cartier et Crémazie, il était évident que le plaisir n'était pas que pour les enfants.

«Ça se veut une activité pour les gens du quartier», a rappelé Alexandra De Turris, directrice commerciale pour l'Association des commerçants de l'axe Montcalm. Bien qu'il ne s'agisse pas de l'attraction la plus spectaculaire du Carnaval, M^{me} De Turris y voit une activité qui possède néanmoins son importance. Une belle façon de faire plaisir aux rési-

dants. «Mais bien sûr, tout le monde est invité!»

Directement dans l'action, pelle à la main, la directrice tenait à s'assurer que tout soit parfait pour les petits et les grands venus se distraire. Et déjà, des plans pour les prochaines années sont en ébullition dans la tête de la jeune femme. «Je rêve d'avoir une plus grosse glissoire!»

Mais, pour l'instant, la pente créée à même l'avenue semblait suffire à Louise Girard et à sa fille Sarah, huit ans. Habitant le quartier, la mère et la fillette avaient le sourire facile. Un seul regret pour cette journée parfaite, celui d'avoir raté le passage de Bonhomme Carnaval. Gageons que ce n'est que partie remise, comme on dit...

FLAMENCO SUR GLACE

En après-midi, c'est une véritable bouffée de chaleur espagnole qui a soufflé sur la patinoire de la place D'Youville,

hier. Le temps de trois représentations, la troupe Nashira d'Alain Goldberg a entraîné le public dans une véritable *fiesta* gitane aux accents de flamenco.

Avec Fuego Latino, le groupe de patineurs et de patineuses a donné à la plus connue des surfaces glacées de la capitale une chaleur peu commune pour un mois de janvier!

Et que dire de la prestation en solo de la mignonne patineuse Florence Faucher, sept ans, qui a littéralement subjugué le public à chacun de ses mouvements sur la glace.

De quoi donner le goût aux plus réticents des carnavaleux de chauffer les patins cette semaine, pour s'exécuter auprès de Bonhomme lui-même. En effet, il y aura des séances de patinage en compagnie du sympathique personnage les mardis 1^{er} et 8 février, ainsi que les jeudis 3 et 10 février. D'une durée d'environ 45 minutes, la période d'exercice débute à 20 h. À vos lames!



Le temps de trois représentations, la troupe Nashira d'Alain Goldberg a entraîné le public dans une véritable «fiesta» gitane aux accents de flamenco.

► Faits d'hiver

■ Bonhomme est né!

L'idée du Bonhomme Carnaval a fait son apparition publique à l'automne 1954. Dans une charte carnavalesque d'une dizaine de pages, les fondateurs de la célèbre fête d'hiver, Louis Paré et Louis-Philippe Plamondon, soumettent la possibilité d'intégrer le joyeux personnage. «Nous avons pensé donner au Carnaval de Québec, comme symbole, un bonhomme de neige qu'on appellera Bonhomme Carnaval... Le symbole sera donné en échange d'un livret de bulletins de vote-souscription que nous avons l'intention de vendre à 1 \$.» Car, du coup, les instigateurs de la fête souhaitaient organiser un concours de popularité visant l'élection d'une reine. Le tout pour compléter le financement du projet. On peut également lire dans la charte que «le Bonhomme Carnaval ne sera pas seulement un symbole, mais un personnage vivant qui apparaîtra à Québec le jour des Rois (...) Il donnera ses ordres à la population, en un mot, il sera le véritable animateur du Carnaval». Les bases de la fête étaient jetées et Bonhomme devenait bien plus qu'un simple symbole à la boutonnière.

Source: Jean Provencher «Le Carnaval de Québec», Éditions Multimondes

Nouvelle poursuite en recours collectif contre le Zyprexa

VANCOUVER (PC) — Un résident de Colombie-Britannique intente une poursuite en recours collectif contre la compagnie pharmaceutique Eli Lilly. Il soutient que l'entreprise a minimisé les risques pour la santé du médicament antipsychotique Zyprexa.

Selon la requête, déposée en Cour suprême de Colombie-Britannique, Marc Estrin a développé le diabète après avoir pris du Zyprexa pour soigner une schizophrénie. «Fondamentalement, nous disons que l'usage du Zyprexa conduit au diabète», a déclaré l'avocat Jim Poyner.

Le manufacturier Eli Lilly Canada a l'intention de «contester vigoureusement la poursuite», a indiqué une porte-parole dans un communiqué transmis à la Presse canadienne.

Selon ce communiqué, il existe un risque que la publicité entourant cette affaire n'incite des patients à cesser de prendre leur médicament sans en parler d'abord avec leur médecin.

Le Zyprexa a été approuvé par le ministère fédéral de la Santé, l'an dernier, pour le traitement des troubles bipolaires ou la maniaque-dépression. Il est en vente pour le traitement de la schizophrénie au Canada depuis 1996.

La poursuite en recours collectif doit encore être autorisée par un juge.

POURSUITE AUSSI AU QUÉBEC

Un avocat de Québec a déposé la semaine dernière une requête pour exercer un recours collectif contre Eli Lilly, au sujet du Zyprexa. Le recours serait exercé pour le compte de tous les Québécois en ayant consommé et une somme de 10 000 \$ est réclamée pour chacun d'eux. Le total de la réclamation excéderait donc les 10 millions \$.

La requérante, Nicole Dallaire, de Charlesbourg, allègue qu'en aucun temps le fabricant ne l'a informée que l'utilisation du Zyprexa pouvait augmenter les risques de diabète et d'autres effets hémato-logiques ou cardiaques. Elle ajoute qu'Eli Lilly n'a pas fait les vérifications appropriées des conséquences de l'utilisation du Zyprexa.

Des poursuites semblables ont été intentées aux États-Unis, et au moins une poursuite l'a été en Ontario.

Jim Poyner est le même avocat à avoir entrepris un recours collectif contre les manufacturiers du médicament Vioxx contre l'arthrite.

EN BREF

CONSEIL SUR LA SANTÉ

Après le tabac, la mari dans la mire

■ MONTRÉAL — Après le tabagisme, le Conseil québécois sur le tabac et la santé s'attaquera bientôt à la consommation de marijuana chez les jeunes. Le président de l'organisme, Mario Bujold, estime qu'il ne faut pas répéter avec le cannabis les erreurs commises avec le tabac dans les années 50, alors qu'on avait passé sous silence les effets nocifs de la cigarette. M. Bujold estime qu'il faut tout de suite mettre en garde les jeunes sur les problèmes de santé que peut occasionner à long terme la consommation de marijuana. Alors que le tabagisme est en nette régression chez les jeunes, la consommation de cannabis est en progression. Selon Mario Bujold, les jeunes ne perçoivent pas la gravité de la question, pensant que la marijuana est une drogue douce sans aucun danger. PC

Mois de l'histoire des Noirs

■ MONTRÉAL — C'est aujourd'hui à Montréal qu'est lancé le 14^e Mois de l'histoire des Noirs. À cette occasion, la présidente de la table ronde du Mois de l'histoire des Noirs, Elisabeth Dembil, et le maire de Montréal, Gerald Tremblay, présenteront les lauréats de 2005, des personnalités issues des communautés noires s'étant illustrées durant l'année. Le président de la Ligue des Noirs du Québec, Dan Phillip, croit que ce mois est très important pour sensibiliser la population à ce que le peuple noir a vécu au cours de l'histoire, notamment en ce qui a trait à la période de l'esclavage. Pour M. Phillip, la situation des Noirs s'est beaucoup améliorée, notamment en ce qui concerne le racisme. Selon lui, le peuple québécois est moins raciste que ses politiciens, faisant allusion à de récentes remarques désobligeantes de la part d'un organisateur libéral de la Rive-Sud de Montréal à l'endroit du député et comédien de race noire Maka Kotto. PC

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

► Cette semaine à Québec

- Mardi, 1^{er} février**
 □ Séance régulière du conseil de quartier de Loretteville, 150, boul. des Étudiants à 19 h 15
- Mercredi, 2 février**
 □ Tribunal de l'histoire sur Henri Bourassa, Musée de l'Amérique française, 2, côte de la Fabrique à 19 h 30
 □ Assemblée du Réseau des Premières Nations les 2, 3 et 4 février, Hôtel Claron, 3125, boul. Hochelaga à 15 h
- Jeudi, 3 février**
 □ Réunion du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, local 3632 du pavillon Louis-Jacques-Casault de l'Université Laval à 18 h 30

La motoneige fait deux autres victimes

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
 JFNeron@lesoleil.com

La pratique de la motoneige a été fatale pour deux personnes qui ont perdu la vie presque simultanément hier dans Portneuf et au Témiscouata.

Le premier accident est survenu vers 11 h 05 sur le chemin de la ZEC Owen à Squatec dans la MRC Témiscouata. La victime, une jeune fille de 19 ans, Gabrielle Lemieux, de Sainte-Jean-Port-Joli, était passagère de la motoneige que conduisait son ami de cœur.

Le couple était précédé des parents du jeune amoureux et son frère fermait la marche. « L'accident est survenu lorsque le jeune homme a voulu quitter la piste pour aller dans la neige. L'engin a penché dangereusement, la jeune fille est tombée et le conducteur de la motoneige qui suivait n'a pu l'éviter », relate Chantal Gagnard des affaires publiques de la Sûreté du Québec à Montréal.

La seconde tragédie a coûté la vie à un touriste français de 51 ans hier vers 11 h 45 sur le sentier 73 à 35 kilomètres au nord de l'accueil Marmite à Rivière-à-Pierre dans la MRC de Portneuf, rapporte M^{me} Gagnard.

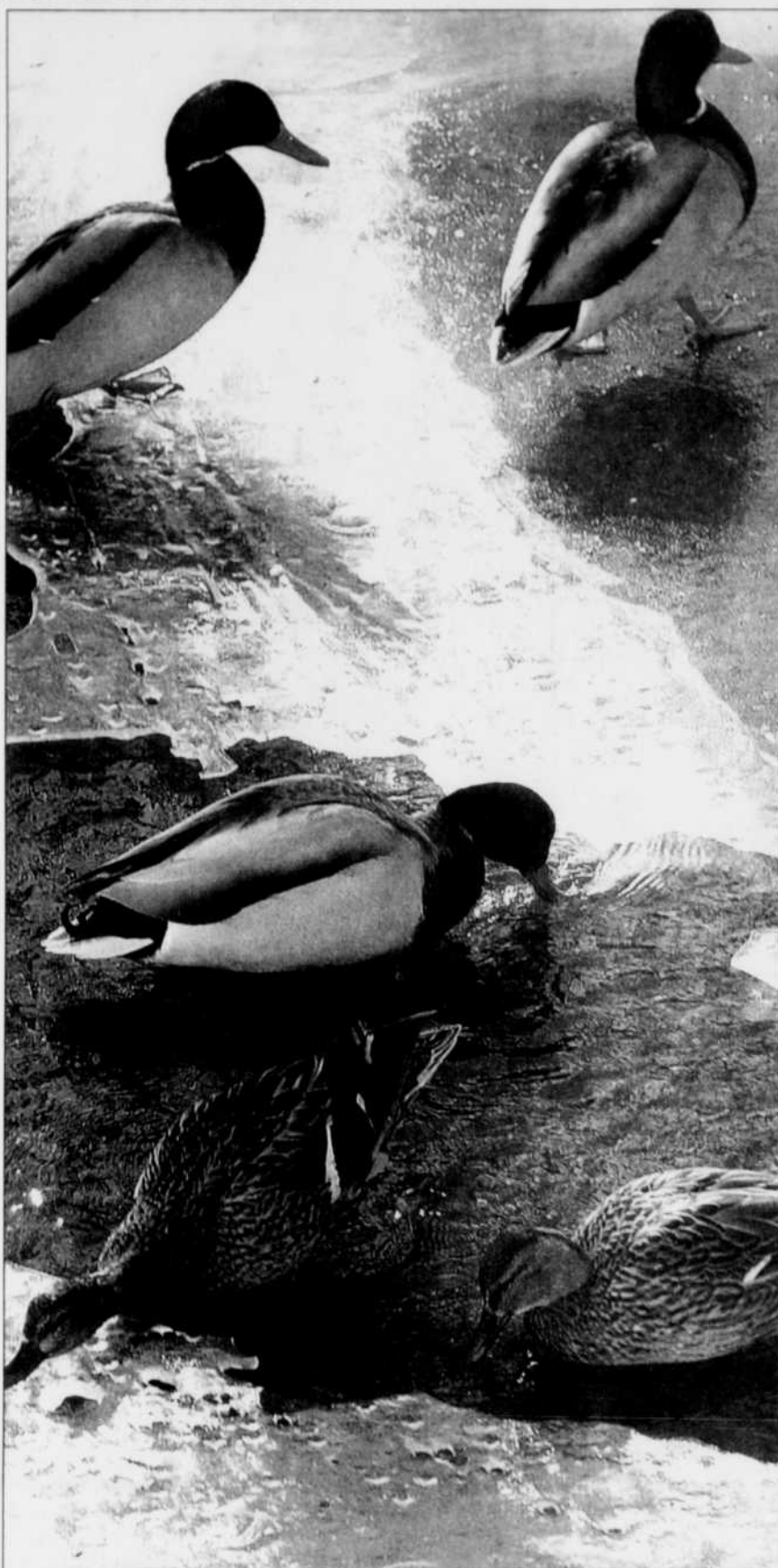
« L'homme a perdu le contrôle de son engin et est passé tout droit dans une courbe pour aller percuter un arbre. Il a été éjecté et s'est brisé la nuque dans sa chute », explique la porte-parole.

Il s'agit des 12^e et 13^e décès de la saison. Avant ces deux accidents, la motoneige avait fait quatre victimes dans les sentiers balisés, trois personnes sont mortes par noyade et quatre autres hors des sentiers balisés. Chaque année, plus de 60 % des décès surviennent hors des sentiers balisés.

Fugueuse recherchée

■ La police de Lévis demande la collaboration du public afin de retrouver une adolescente de 16 ans, Lindy Denault. La jeune fille, qui a fugué d'un centre de réadaptation le 14 novembre dernier, souffre de graves problèmes de santé et nécessite des traitements. Lindy Denault mesure 1 m 66 (5'5"), pèse 68 kg (150 lb), elle a les cheveux et les yeux bruns. Toute information relative à cette fugue peut être transmise de façon confidentielle au 641-AGIR ou en composant le 9-1-1. La photographie de la jeune fille est disponible dans la section Service de police du site Internet de la Ville de Québec (www.ville-quebec.qc.ca).

LE BEC À L'EAU



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Les colverts qui ont élu domicile près de l'Arboretum du Domaine Malzerets ont de quoi se réjouir. Le froid des derniers jours avait presque entièrement recouvert de glace le petit ruisseau où ils aiment patauger. Mais hier, la température s'est faite plus clémente et la glace a fondu, laissant place à de nombreux volatiles. Les canards continuent d'exercer une attraction certaine sur plusieurs résidents des environs. C'est le cas de Suzanne Légaré, qui ne sort jamais pour une promenade sans son sac de maïs avec lequel elle nourrit « ses canards ».

EN BREF

Il faut attendre avant de renouveler la licence de son chien

■ Le comité exécutif de la Ville recommande aux propriétaires de chien d'attendre un peu avant de renouveler la licence de leur toutou. En effet, il se pourrait que la Ville change bientôt la date d'expiration de ces licences, la reculant jusqu'au 31 mai. Le cas échéant, il n'y aurait pas d'urgence à renouveler des permis encore valides pour plusieurs mois. En outre, si le conseil municipal entérinait les recommandations de l'exécutif, les chiens gardés sur une ferme et ceux qui participent à un concours ou à une exposition canine seraient

exemptés de cette licence. Le coût de la licence, de 35 \$, demeurerait inchangé. Jean-François Cliche

L'Institut de zoothérapie a besoin de bénévoles

■ L'Institut de zoothérapie du Québec est à la recherche de bénévoles qui auraient quelques heures à offrir chaque semaine pour l'entretien des animaux. Par l'intermédiaire de ses chiens, chats, lapins, furets, oiseaux, l'Institut arrive à établir des contacts avec des personnes en difficulté et à briser leur isolement. Pour de plus amples informations, contacter l'Institut de zoothérapie au 683-4471 poste 357, à l'Hôpital Jeffery Hale.

DIRECTION DU RMQ

Ouellette propose un régime minceur

Le jeune aspirant propose un vrai dégraissage administratif

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
 JFCliche@lesoleil.com

■ Éliminer la dette, publier dans Internet les comptes de dépenses des hauts fonctionnaires municipaux, diminuer du quart la taille de la fonction publique de Québec... La vieille base militante de l'ancien Rassemblement populaire risque de grincer des dents lorsqu'elle prendra connaissance du programme de Robert Ouellette, aspirant chef du Renouveau municipal de Québec (RMQ).

« La Ville de Québec a besoin d'un sérieux ménage, d'un véritable dégraissage administratif. Les fusions devaient apporter des économies d'échelle, mais où sont ces économies ? » demande le jeune candidat de 28 ans.

Celui-ci propose de ramener de 28 % à 15 % la proportion du budget accaparée par le service de la dette au cours d'un premier mandat, et de rembourser complètement le dû de Québec en 15 ans.

Cette même dette fait croire à M. Ouellette que la Ville n'a pas les moyens de ses ambitions en matière de développement durable, dont il amputerait les crédits de 15 millions \$ s'il était élu maire.

Il ramènerait également le taux de taxes des entreprises au même niveau que celui des particuliers.

M. Ouellette devrait dévoiler demain la partie de sa plate-forme touchant à l'immigration. Le champ d'action qu'il espère voir la Ville investir dépasse largement ses compétences légales, puisqu'il suggère de l'impliquer dans « l'établissement de ses propres quotas en collaboration avec (Québec et Ottawa) » et dans la création d'un « système d'équivalence » qui permettrait à la Ville de reconnaître les qualifications des nouveaux venus. Ces pouvoirs accrus se négocieraient à l'occasion du prochain pacte fiscal.

Afin d'attirer des immigrants non seulement diplômés, mais encore bien nantis, il suggère d'offrir un congé de taxe de trois ans à tout nouvel immigrant désirant implanter son entreprise dans la municipalité.

M. Ouellette dit avoir vendu plus de 250 cartes de membre jusqu'à maintenant et s'attend à dépasser les 300 incessamment.

CHEZ LES CONSERVATEURS ?

LE SOLEIL a par ailleurs entendu par accident, de la bouche d'un proche collaborateur de M. Ouellette qui avait confondu, au téléphone, le journaliste avec quelqu'un d'autre, qu'il sait très bien qu'il n'a aucune chance de gagner (la chefferie du RMQ), mais il veut se faire une image avant de se présenter



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Robert Ouellette, aspirant à la direction du Renouveau municipal de Québec (RMQ)

chez les conservateurs aux prochaines élections (fédérales).

Questionné à ce sujet, M. Ouellette a admis des sympathies conservatrices, de toute façon transparentes dans son programme, mais il a catégoriquement nié se servir de la course à la direction

du RMQ comme d'un tremplin vers le fédéral.

Jugeant Stephen Harper trop à droite, il assure que « c'est vraiment à l'hôtel de ville que je veux travailler. Je ne veux pas aller à Ottawa, c'est ici que je veux vivre ».

Le candidat dit avoir vendu 250 cartes de membre

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

Tapis rouge pour
« MAMAN LAST CALL »



Cahier
Arts et vie

Être ou ne pas être mère? C'est la question à laquelle Sophie Lorain, en vedette avec Patrick Huard dans « Maman Last Call », doit répondre... La grande première nationale de ce film a lieu ce soir au Grand Théâtre de Québec.

CENTRES D'HÉBERGEMENT

La CSN réclame de meilleures conditions

MONTREAL (PC) — Les employés d'une cinquantaine de centres d'hébergement privés pour personnes âgées et la CSN réclament une amélioration des conditions de travail.

Parmi ces revendications, on parle notamment d'un salaire de base à 11 \$ l'heure alors que si ce montant est déjà atteint, il devrait être majoré de 15 %. Le syndicat souligne que trop souvent la rémunération des employés oscille autour du salaire minimum.

La CSN soutient que la rémunération des préposés aux bénéficiaires, par exemple, est inférieure de près de 40 % à ce qui est versé dans le réseau public. Selon le syndicat, cet écart est tout aussi palpable chez les infirmières et les infirmières auxiliaires, à qui il leur est demandé une scolarité additionnelle et l'obligation d'appartenir à un ordre professionnel.

Selon la CSN, les mauvaises conditions peuvent influencer la qualité des services offerts aux bénéficiaires. « Dans un contexte où la rentabilité et les profits sont la principale raison d'être des employeurs, les ressources font particulièrement défaut, alors que les personnes hébergées sont vieillissantes et que leur état de santé, en général, se dégrade continuellement », peut-on lire dans un communiqué.

De son côté, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, estime que les mauvaises conditions entraînent un fort roulement du personnel. « Avec un travail aussi difficile, aussi exigeant et des conditions de travail aussi archaïques (...) plusieurs décident de filer vers un autre secteur. Un tel roulement est contre-productif », a-t-elle dit en entrevue à NTR.

Les syndiqués veulent aussi une reconnaissance de la valeur de leur travail auprès des personnes âgées.

La CSN déplore aussi la quasi-inexistence de la formation du personnel, dans la grande majorité des établissements, alors que les besoins des bénéficiaires vont toujours en grandissant.



« Sous le soleil exactement... » Attention, danger!

HIVER

La saison des... coups de soleil et du cancer!

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
B Ricard@lesoleil.com

L'hiver, quelle belle saison pour... les coups de soleil et le cancer!

Lorsque la froidure se déploie, nombre de Québécois fuient vers le sud en quête de quelques rayons lumineux réconfortants. Et beaucoup se déguisent en homard cuit dès leur arrivée. Scène d'une tristesse certaine pour le directeur de l'Association des dermatologistes du Québec et directeur national du programme Prudence au soleil, le Dr Joël Claveau.

« Je suis allé à Cuba il y a deux ans et je n'y retournerai pas. » Le pays semble avoir plu au médecin de Québec, mais l'attitude des touristes, moins. Il faut dire que la rougeur de leur peau mal protégée est directement associée au mal dans l'esprit du praticien. « Le soleil, c'est plaisant, ça réchauffe... c'est cancérogène. »

« J'ai vu des enfants de 10 ans avec une insolation, la tête dans leur assiette, pas capables de manger. » Et les parents de ne rien comprendre, critique le Dr Claveau. Plus tard, certains développeront un cancer de la peau, avertit-il. « Ça fait 12, 15 ans

qu'on répète la même chose. » « C'est sûr qu'on a de longs hivers. » Lui-même profite de la semaine de relâche de ses enfants pour voyager, se chauffer la couenne. « Moi aussi j'aime ça, aller dans le sud. »

SE DÉVÊTIR LENTEMENT

Les voyageurs devraient toutefois freiner leurs ardeurs lors du débarquement en terre ensoleillée, recommande-t-il. « Parce qu'on a hâte de prendre du soleil, on se dévêt rapidement. » Et notre blanche peau de rôtir sans délai sous l'attaque de Galarneau, qui y est plus puissant que chez nous. Dès le matin, les rayons chargeraient sans retenue, au dire du médecin.

Les bronzages artificiels obtenus dans les centres spécialisés avant le départ ne fournissent pas une armure efficace, enchaîne M. Claveau. L'équivalent en écran solaire serait une crème deux ou trois, selon lui.

Les Québécois aux cheveux et yeux pâles devraient être particulièrement vigilants. Le spécialiste recommande même d'enfiler un gilet au tissu bloquant les rayons ultraviolets lors de la baignade.

Contraceptif masculin interne et réversible mis à l'essai

VANCOUVER (PC) — Une entreprise de Vancouver a reçu 1,4 million \$US du U.S. National Institutes of Health pour mener des essais cliniques sur un contraceptif masculin.

Shepherd Medical Company mènera une expérience de 18 mois comportant des analyses de sperme et une évaluation des effets secondaires du Intra Vas Device, qui sera implanté en permanence dans le canal déférent afin d'endiguer l'afflux de sperme.

L'appareil consiste en une petite soupape creuse et flexible en silicone, qu'on insère dans le canal déférent, a expliqué le cofondateur de l'entreprise, le Dr Neil Pollock, dans un communiqué.

Des études préliminaires sur des primates et des humains ont démontré que l'appareil a un potentiel d'efficacité aussi élevé que la vasectomie. Ces études prouveraient aussi que, sur les pri-

mates, le petit engin peut être retiré facilement et que le flux est alors rétabli.

Actuellement, l'opération visant à renverser une vasectomie demeure hasardeuse et chère, ses chances de réussite s'établissant entre 50 et 60 %, a précisé le Dr Pollock.

L'implantation du Intra Vas Device nécessite une anesthésie locale dans le bureau d'un médecin. À l'instar de la vasectomie, il faut entrer dans le canal déférent, mais plutôt que de le couper et de le cautériser, une simple incision est pratiquée afin d'insérer l'objet.

Le marché pour ce moyen de contraception alternatif équivaut à 310 millions \$US, aux États-Unis, estime l'entreprise. La compagnie a été fondée en 1999 pour concevoir et commercialiser le premier contraceptif masculin interne et réversible qui permettrait de soulager les femmes de la responsabilité contraceptive.

Forfaits vacances et vols à bas prix

Voyages Lavigueur, première agence en ligne de Québec à vous offrir des **prix imbattables** sur **VLDirect.com**

VLDirect.com

Naviguez et achetez en toute confiance avec Voyages Lavigueur. Plus de 30 ans d'expérience au bout de vos doigts!

VLDirect.com

1771, avenue Industrielle, Val-Bélair
Tél.: 418-842-8484

Passez rapidement des préliminaires aux choses sérieuses.

Boîte automatique 5 vitesses à commande électronique

Donnez libre cours à votre imagination avec un moteur V6 2,8 L de 210 HP et une transmission équipée d'une fonction manuelle qui permet de choisir entre les modes hivernal et sport. Le mode Sport procure des passages ascendants à des régimes plus élevés pour de meilleures performances, alors que le mode Hiver permet d'effectuer des départs arrêtés en troisième pour réduire les risques de patinage sur les surfaces glissantes.



visitez onstar.ca

399\$ /mois*
Location 48 mois
Avec comptant de 6 976\$

39 999\$** à l'achat
Taux de financement à l'achat de 3,9 % sur 48 mois

	MENSUALITÉ*	COMPTANT (ou échange équivalent)
Location 48 mois	479\$ 556\$	3422\$ 0\$

Privileges offerts en exclusivité à tous les propriétaires Cadillac:
Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km, service de communication et d'assistance OnStar intégré au véhicule avec abonnement au plan Sain et sauf pendant un an, le dépannage routier 24 heures et le transport de dépannage.



CADILLAC CTS
NOUVELLE RACE

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf CTS 2005 (60M69R7B). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation du crédit de GMAC. Frais relatifs à l'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial, voir ci-dessus, ou échange équivalent. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. Un dépôt de sécurité d'au plus 650 \$ et la première mensualité sont exigibles à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (1 100 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Taux de financement à l'achat de 3,9 % pour un terme de 48 mois sur approbation de GMAC. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcana.com ou au 1 888 446-2000.

LE QUÉBEC ET LE CANADA



Jacques Parizeau

Parizeau en a marre des débats sur le leadership du PQ

MONTREAL (PC) — L'ancien premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, semble en avoir marre des débats entourant le leadership au sein du Parti québécois.

En entrevue au cours de l'émission *Larocque-Auger*, diffusée hier sur les ondes de TVA, M. Parizeau a estimé que la situation actuelle au sein du PQ « empêche le parti de jouer son rôle » sur la scène politique québécoise.

« Il faut que le parti réagisse ! Il a tout ce qu'il faut », a-t-il déclaré tout en refusant de se prononcer sur la direction personnelle du chef actuel du parti, Bernard Landry. « Je veux intervenir au chapitre des idées, mais pas sur celui des personnes. » S'il refuse de porter un jugement public sur le vote de confiance envers M. Landry, en juin, c'est parce que, dit-il, il ne voulait pas jouer « le rôle de belle-mère ».

Toutefois, il trouve « désolant » que le Parti québécois n'ait pas mieux profité des déboires du gouvernement Charrest. Il semble particulièrement insatisfait des interventions de l'opposition officielle dans les dossiers de la suppression de 103 millions \$ dans les programmes de prêts et bourses aux étudiants, de la localisation du CHUM et du financement des écoles privées juives.

Par ailleurs, M. Parizeau a reconnu qu'il avait fait une erreur en quittant son poste de premier ministre au lendemain de la défaite du camp souverainiste au référendum de 1995, compte tenu « de ce qui est survenu après ». Le chef du PQ avait démissionné après le tollé soulevé par sa déclaration accusant les ethnies et l'argent d'avoir été les responsables de la défaite du Oui.

DÉFENSE DU CONTINENT

Les Américains n'apprécient pas la retenue canadienne

WASHINGTON (PC) — Plusieurs Américains perçoivent les Canadiens comme des resquilleurs quand vient le temps de participer à la défense de leur continent. Un analyste militaire américain estime que les Canadiens ont la possibilité de se débarrasser de cette réputation sans se ruiner.

Alors que des pourparlers informels sur l'expansion possible du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), pour y inclure la défense terrestre et côtière, viennent de débiter, Dwight Mason, associé principal au Center for Strategic and International Studies, à Washington, pense que le Canada devrait songer à prendre l'engagement de joindre ses forces à celles des États-Unis pour assurer la défense côtière.

Les Canadiens ont là une occasion de modifier la façon dont les Américains les perçoivent, déclarait M. Mason en entrevue.

Bien que la participation ou non du Canada au coûteux et controversé projet américain de défense antimissiles constitue le principal dossier en suspens, une participation conjointe à la défense côtière en vertu de NORAD serait aussi une bonne indication de la volonté du Canada à protéger l'Amérique du Nord, dit-il.

La politique étrangère canadienne doit faire l'objet d'une révision globale sous peu. Le Canada, a poursuivi M. Mason, « prendra sa propre décision sur le projet de défense antimissiles. Si nous, les Américains, nous nous contentons de dire "dépensez plus", cela n'aide pas réellement. »

Mais la baisse des ressources militaires canadiennes devient de plus en

plus apparente aux yeux des dirigeants états-uniens, soutient M. Mason : le Canada a des surplus budgétaires, et il investit davantage dans la santé et d'autres programmes intérieurs que dans son armée.

REEMPLACER LES CF-18

Sans s'attendre à ce que le Canada dépense des sommes folles pour améliorer ses capacités militaires, les leaders américains aimeraient probablement qu'Ottawa remplace plus rapidement les avions CF-18 de l'armée de l'air et les frégates de la marine, qui sont essentiels à la protection de l'Amérique du Nord contre les terroristes, estime M. Mason.

Au cours de sa visite récente au Canada, en décembre, le président américain George W. Bush avait relié la participation du Canada à son projet de défense antimissiles à la

protection future du Canada sous le parapluie défensif américain. « On entend souvent dire que le Canada resquille (*freeloading*). Je pense que Bush n'a fait que le dire autrement », a commenté M. Mason.

Le fait que le Canada tarde à prendre une décision sur son adhésion au projet de défense antimissiles n'aide pas, croit M. Mason. À son avis, cela fait paraître le Canada indécis et vulnérable.

Paul Cellucci, l'ambassadeur des États-Unis au Canada, a déclaré la semaine dernière qu'il est important d'avoir une coopération militaire au sein de NORAD, et que cette coopération survivra à la décision — quelle qu'elle soit — du Canada au sujet du bouclier antimissiles.

Les États-Unis veulent une participation canadienne à la défense des côtes

MEURES ANTITERRORISTES AMÉRICAINES

Ottawa veut contrer la menace à la vie privée

OTTAWA (PC) — Le gouvernement va reformuler les prochains contrats fédéraux afin de contrer les dispositions des lois américaines contre le terrorisme qui permettent aux autorités américaines d'avoir accès à des informations personnelles sur des Canadiens.

Cette initiative vise à empêcher le FBI, l'agence de sécurité intérieure des États-Unis, de pouvoir prendre connaissance d'informations canadiennes que le gouvernement fournit aux sociétés américaines qui font affaires avec des ministères fédéraux à Ottawa.

Le gouvernement a aussi demandé à tous les ministères et agences d'effectuer une évaluation de leurs pratiques contractuelles en ce qui a trait à l'information canadienne — données personnelles, secrets commerciaux et informations concernant la sécurité nationale — qu'ils transmettent à des entreprises américaines qui travaillent pour eux en sous-traitance. Ces évaluations devaient être remises au Conseil du Trésor au plus tard aujourd'hui.

Le Patriot Act, adopté par Washington à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, confère au FBI un accès élargi aux dossiers des entreprises situées aux États-Unis. Le FBI peut demander à un tribunal américain d'obliger une compagnie à divulguer ses dossiers — y compris des informations sur des Canadiens — pour l'aider dans ses enquêtes visant à prévenir le terrorisme ou l'espionnage.

Selon la commissaire canadienne à la protection de la vie privée, Jennifer Stoddart, si une institution fédérale embauche une compagnie américaine pour traiter de l'information personnelle concernant des Canadiens, alors les lois américaines s'appliquent à ces données, si le travail est effectué au sud de la frontière.

Le Conseil du Trésor dirige un groupe de travail qui met actuellement le point final à la rédaction de clauses spéciales auxquelles on pourra avoir recours lors de propositions d'affaires et de contrats futurs.

Ce groupe est en consultation auprès du bureau de M^{me} Stoddart au sujet de clauses dont l'inclusion dans des futurs contrats lui paraît « fondamentale », mentionne une note fédérale ayant récemment circulé entre les ministères.

Selon Robert Makichuk, un porte-parole du Conseil du Trésor, ces changements amélioreront et clarifieront la protection existante sur la garde et le contrôle des données, le maintien de la confidentialité des informations et les conditions d'utilisation et de divulgation de ces informations.

Des experts en commerce aux ministères des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Justice doivent réviser la formulation de ces clauses avant que celles-ci soient approuvées. Les services fédéraux pourraient être en mesure de les utiliser dans le courant du mois de février.

Empêcher le FBI d'avoir accès à des informations personnelles



Les employés d'entretien s'affairaient la semaine dernière à dépoussiérer la Chambre des communes.

Budget et mariage gai au menu

Les Communes reprennent le collier

SYLVAIN LAROCQUE

Presse canadienne

■ OTTAWA — Avec la rentrée parlementaire, aujourd'hui, les débats reprendront de plus belle aux Communes sur la reconnaissance du mariage homosexuel et le respect du Protocole de Kyoto, mais c'est le premier budget du gouvernement minoritaire de Paul Martin qui risque de susciter le plus de feux d'artifices.

Le ministre des Finances, Ralph Goodale, consulte actuellement ses vis-à-vis des partis d'opposition afin de connaître leurs requêtes. Les libéraux ont consenti à cet exercice, inusité en temps de gouvernements majoritaires, puisqu'une défaite lors du vote sur le budget conduirait vraisemblablement à des élections. M. Goodale dévoilera le volumineux document à la fin février ou au début mars.

Le Bloc québécois menace de s'opposer au budget si ce dernier ne contient pas de mesures pour améliorer le régime d'assurance-emploi, notamment par la création d'une caisse autonome, ou encore pour réduire le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces.

Les conservateurs devraient aussi voter contre le budget, comme l'opposition

officielle l'a toujours fait historiquement. Mais tout indique qu'ils ne cherchent pas à défaire le gouvernement.

« S'il n'y a pas de surprises radicales, qu'on ne prévoit pas de déficit et qu'on n'augmente pas le fardeau fiscal des Canadiens, nous allons nous opposer au budget, mais nous ne ferons pas tomber le gouvernement », a confirmé vendredi un stratège conservateur, sous le couvert de l'anonymat.

Pour y parvenir, le chef Stephen Harper demandera simplement à une poignée de ses députés de s'absenter lors du vote crucial, ce qui permettrait au gouvernement de survivre, même si le Bloc s'opposait au budget fédéral.

BALANCE DU POUVOIR

Par cette stratégie, l'opposition officielle cherche à retirer au Bloc québécois la balance du pouvoir qu'il détient avec ses 54 sièges. Depuis des semaines, Gilles Duceppe répète sur toutes les tribunes que son parti est prêt à défaire le gouvernement sur le budget, quitte à déclencher des élections.

Mais la ruse des conservateurs apparaît contradictoire : le parti se contente de réclamer le maintien du déficit zéro et du fardeau fiscal actuel, alors que, dans les faits, il souhaite des baisses d'impôts et une réduction du déséquilibre fiscal.

« Nous pensons que le budget 2005 doit annoncer un plan afin d'offrir à tous les Canadiens une augmentation de salaire immédiate, par un allègement fiscal », a écrit vendredi au ministre Goodale le porte-parole conservateur en matière de finances, Monte Solberg.

Il reste donc à voir si le débat sur le budget conduira à une répétition du mélodrame qui avait entouré l'adoption des amendements de l'opposition au discours du Trône, en octobre.

MARIAGES HOMOSEXUELS

Sur le plan social, le projet de loi légalisant les mariages homosexuels, qui doit être dévoilé cette semaine, dominera sans doute les discussions. Une forte proportion de parlementaires continue de s'opposer au texte, qui prévoyait aussi le divorce des conjoints de même sexe. Mais, au moment du vote,

la modification devrait être adoptée sans trop de peine, puisqu'une majorité de députés sont désormais convaincus de sa nécessité.

Il apparaît très improbable que le gouvernement puisse tomber sur cette question, puisqu'il ne s'agit pas d'une affaire de confiance. Une défaite gouvernementale sur une motion de l'opposition qui réclamerait le recours à la clause dérogatoire de la Constitution afin d'interdire les mariages gais serait plus problématique, mais personne ne défend une telle idée.

Le Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, que le Canada a ratifié en 2002, reviendra au premier plan de l'actualité. Après deux ans de quasi-inaction, Ottawa doit dévoiler, d'ici le 16 février, date d'entrée en vigueur du Protocole et de ses contraintes, un nouveau plan d'action afin que le pays atteigne ses objectifs. On peut d'ores et déjà prédire qu'environnementalistes et industriels seront insatisfaits des mesures que prônera le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion.

AIDE À BOMBARDIER

Sur le plan économique, c'est l'aide publique à apporter à Bombardier pour le développement de sa série C d'avions de plus de 100 places qui retiendra l'attention. La lutte Québec-Ontario qui se dessine pour l'obtention de la nouvelle usine mettra Ottawa dans une position délicate.

Deux autres dossiers doivent connaître leur dénouement au cours des prochaines semaines : le transfert des congés parentaux au Québec et le versement d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence aux municipalités.

La participation canadienne au projet américain de bouclier antimissiles continuera de susciter la controverse, même si le gouvernement a déjà, en pratique, pris la décision d'aller de l'avant. Tout indique que le gouvernement attendra la tenue du congrès libéral, en mars, avant de confirmer ses intentions à cet égard.

Lors de cet important événement partisan, Paul Martin fera face à son premier vote de confiance depuis qu'il a pris la tête des libéraux, en 2003.

Les conservateurs tiendront également leur congrès d'orientation en mars, à Montréal. Les délégués devront y adopter le premier programme du parti depuis la fusion de l'année dernière. Des confrontations entre les anciens alliés de l'Ouest et les progressistes-conservateurs québécois sont à prévoir.



Le ministre des Finances, Ralph Goodale, consulte actuellement ses vis-à-vis des partis d'opposition.

LE MONDE

EN BREF

IRAK

Perte de 9GSUS

■ WASHINGTON — Les autorités américaines en Irak ont perdu toute trace d'une somme de 9 milliards \$US transférée aux ministères irakiens, dépourvus de contrôles financiers, de la sécurité, des communications et du personnel adéquats, selon un audit effectué par un inspecteur général américain. Les responsables américains comptaient sur les agences des comptes irakiennes pour vérifier la gestion de ces fonds, mais ces bureaux des comptes ne fonctionnaient même pas au moment où l'argent a été alloué aux ministères entre octobre 2003 et juin 2004, selon ce rapport. Les conclusions de cet audit, effectué par Stuart Bowen Jr., inspecteur général chargé de la vérification des comptes pour la reconstruction de l'Irak, ont été dévoilées hier. **AP**

Des SAS victimes

■ LONDRES — Deux journaux britanniques supposent aujourd'hui que des membres des forces spéciales de l'armée de l'air britannique, les SAS, figurent parmi les victimes du crash d'un avion Hercules de la Royal Air Force (RAF). Des « troupes des SAS », selon le *Daily Mirror* (gauche), ont péri quand l'avion de transport s'est écrasé, peut-être victime d'un « missile », a ajouté le quotidien populaire. Les soupçons de l'autre quotidien, le *Daily Telegraph*, ont été renforcés par le discours du président américain George W. Bush. « Nous pleurons les soldats américains et britanniques qui ont perdu la vie aujourd'hui », a déclaré M. Bush. Il se trouve, a analysé le *Daily Telegraph*, que les forces spéciales britanniques et américaines « opèrent côte à côte dans le nord de l'Irak ». Actifs en Afghanistan, les SAS (Special Air Services), dont les effectifs seraient de quelque 400, avec la centaine de SBS (Special Boat Services), leur équivalent dans la marine britannique, l'auraient également été en Irak avant l'invasion du pays en mars 2003. **APF**

KOWEÏT

Al-Qaïda s'étend

■ KOWEÏT — Un nouvel affrontement armé entre activistes islamistes et forces de l'ordre, le troisième en un mois, a fait trois morts hier au Koweït, frappé à son tour par la violence islamiste qui sévit dans le royaume voisin d'Arabie et semble maintenant s'étendre dans la région. Plus de 100 personnes ont péri en Arabie Saoudite depuis mai 2003 au cours d'une vague d'attentats revendiqués par les partisans du réseau terroriste Al-Qaïda d'Oussama ben Laden et la multiplication des accrochages ces dernières semaines à Koweït amène à s'interroger sur les risques d'une contagion aux pays voisins. D'autant que dans le sultanat d'Oman, État habituellement tranquille et réputé pour la modération de sa population, les forces de sécurité ont arrêté début janvier une centaine d'islamistes soupçonnés de planifier des attentats. **APF**

SOUDAN

Émeutes mortelles

■ KHARTOUM — D'importantes forces de la sécurité soudanaise étaient déployées hier dans les quartiers résidentiels et les principales artères de Port Soudan, 48 heures après des émeutes qui ont fait au moins 14 morts, ont affirmé des témoins. Les forces de sécurité, dont la police anti-émeutes, maintenaient cette lourde présence pour prévenir une éventuelle résurgence des manifestations. Des responsables du Congrès Beja à Khartoum ont qualifié les événements de Port Soudan de « génocide prémédité et délibéré contre le peuple Beja ». **APF**

GRANDE-BRETAGNE

Chérie sans fleurs

■ LONDRES — Le premier ministre Tony Blair a confié hier être un romantique, mais n'avoir jamais envoyé de fleurs à sa femme, Cherie, lors d'une émission télévisée où il était confronté à un jeune public. Dans cette émission, M. Blair a aussi révélé qu'adolescent, il avait un faible pour l'actrice Grace Kelly et qu'il rêvait de marcher dans la rue et d'aller au pub, s'il lui était donné pour un seul jour de devenir invisible. M. Blair, 51 ans, avait accepté d'être suivi pendant 24 heures par les caméras de Channel 4 et d'être ensuite confronté à un jeune public dans un effort pour se réconcilier avec les jeunes électeurs, dont beaucoup lui reprochent notamment l'augmentation massive des frais d'études universitaires. **APF**

Appuis unanimes à l'élan des Irakiens

■ WASHINGTON (d'après AFP) — La communauté internationale a salué hier le courage des électeurs irakiens, qui se sont rendus aux urnes malgré la violence pour les premières élections multipartites en plus de 50 ans.

Partisans comme opposants à l'intervention militaire conduite par les États-Unis qui a entraîné le renversement du régime de Saddam Hussein ont salué le vote comme une première étape vers l'instauration de la démocratie, tout en insistant sur la nécessité de ne pas laisser de côté la minorité sunnite, malgré sa faible participation au scrutin.

LE TERRORISME Y GOÛTE !

« En participant à des élections libres, les Irakiens ont fermement rejeté l'idéologie antidémocratique des terroristes », a déclaré George W. Bush. « Les Irakiens eux-mêmes ont fait de cette élection un succès éclatant », a ajouté le premier Américain.

Mais, a-t-il souligné, il reste « encore du chemin à faire sur la route de la démocratie ». « Les terroristes et les rebelles vont continuer de mener la guerre contre la démocratie et nous continuerons de soutenir les Irakiens dans leur combat contre eux », dit-il.

Les élections sont « un coup porté en plein cœur du terrorisme mondial », a déclaré de son côté le premier ministre de la Grande-Bretagne, Tony Blair, principal allié de George W. Bush.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a salué le courage des Irakiens qui se sont rendus aux urnes. « Ils savent qu'ils votent pour l'avenir de leur pays. On doit les encourager » et les aider « à prendre leur destin en main », a-t-il déclaré. « C'est le début, un premier pas dans un processus démocratique », a-t-il ajouté.

PARIS PARLE DE SUCCÈS

Le Haut représentant pour la politique étrangère de l'Union européenne, Javier Solana, a félicité « le peuple irakien qui a montré tant de courage et de détermination en allant voter aujourd'hui » et estimé que ces élections représentaient « un pas en avant important pour l'Irak » et « un progrès dans la transition vers un Irak démocratique, libre et en paix ».

La France, qui avait été l'un des principaux opposants à la guerre en Irak, s'est félicitée de la participation des électeurs — évaluée en fin de journée à 60 %. C'est « une bonne nouvelle, si elle se confirme » et un « succès pour la communauté internationale », a déclaré le porte-parole du gouvernement français, Jean-François Copé.

Le démocrate américain John Kerry, perdant des élections américaines de novembre dernier, a dénoncé toute tentative de « battage excessif » autour des élections. « À présent, l'important sera les efforts pour parvenir à une réelle réconciliation politique », a-t-il ajouté.

Cela va demander « des efforts diplomatiques considérables et un geste envers la communauté internationale beaucoup plus important que ce gouvernement n'a été disposé à faire », a estimé M. Kerry.

Le Vatican, par la voix de son cardinal secrétaire d'État, M^{re} Angelo Sodano, a salué le vote comme un « signe de la maturité de ce peuple » et a émis le souhait que « ce scrutin puisse signifier un avenir de paix ».

Ces élections constituent « une pre-

mière étape » vers la stabilité, a estimé dans la matinée le président de l'OPEP, cheikh Ahmad Fahd Al-Sabah, ministre koweïtien de l'Énergie.

CONTRE L'OCCUPATION

En Iran, pays chiite voisin de l'Irak qui a tout lieu de se réjouir de la victoire attendue des chiites irakiens, le ministre de la Défense, l'amiral Ali Chamkhani, a affirmé

que « la participation massive aux élections générales allait être un rempart contre les forces d'occupation ».

L'ancien président iranien Akbar Hachémi Rafsandjani a toutefois estimé que les Américains n'allaient pas accepter que l'Irak devienne un pays « libre et indépendant, ne se tenant pas aux côtés des États-Unis et d'Israël ». Selon M. Rafsandjani, les États-Unis « peuvent chercher à manipuler le résultat des élections ».

La Jordanie souhaite que ces « élections historiques » rétablissent l'unité et la stabilité dans un Irak déchiré par la guerre et aient des effets bénéfiques sur l'ensemble de la région, a déclaré la porte-parole du gouvernement.

Pas de place pour le « battage excessif », dit Kerry

COLOMBE DE PAIX RÉCALCITRANTE



Faut-il y voir un symbole en ces temps troubles ?

Le pape Jean-Paul II a tenté hier de lâcher une colombe de la paix depuis la fenêtre de ses appartements, mais celle-ci a refusé de prendre son envol au-dessus de la place Saint-Pierre. Le souverain pontife s'exprimait devant plusieurs milliers de jeunes d'une organisation catholique italienne. Il était assisté d'un petit garçon et d'une fillette de huit ans, qui ont exhorté la communauté internationale à ne pas oublier les enfants qui vivent dans des régions ravagées par des conflits. Le pape a ensuite prié pour que les jeunes « qui désirent si ardemment la paix deviennent des bâtisseurs courageux et tenaces » de la paix. Puis, les deux enfants ont lâché deux colombes, mais les oiseaux blancs, probablement effrayés par le froid hivernal, sont immédiatement retournés à l'intérieur du bâtiment. En riant, Jean-Paul II a attrapé une des colombes et l'a chassée dehors. Mais après un court vol au-dessus de la place, elle est retournée d'où elle venait... **AP**

Israël cédera plusieurs villes de la Cisjordanie

■ JÉRUSALEM (d'après AFP) — Israël s'est dit prêt hier à transférer rapidement au contrôle de l'Autorité palestinienne plusieurs villes de la Cisjordanie, alors que plus de 130 000 manifestants israéliens se sont massés à Jérusalem pour protester contre le plan de retrait de la bande de Gaza.

« Le transfert du contrôle de certaines villes de Cisjordanie devrait avoir lieu dans les prochains jours », a affirmé à la radio publique le ministre israélien de la Défense, Shaul Mofaz.

Il a fait cette annonce au lendemain d'une rencontre à Tel-Aviv avec Mohammad Dahlane, ancien ministre palestinien délégué à la sécurité, considéré comme l'homme fort de la bande de Gaza.

« Nous allons mettre au point les derniers détails sur le choix des villes et la date exacte de leur transfert lors d'une rencontre dans les prochains jours », a ajouté M. Mofaz.

Il a aussi réaffirmé s'être fixé pour objectif d'achever le retrait de la bande de Gaza et de retirer ses troupes des villes palestiniennes de

Cisjordanie « d'ici la fin de l'année ». Il faisait ainsi référence à un retour de l'armée israélienne sur ses positions antérieures au déclenchement de l'Intifada en septembre 2000.

À l'époque, l'armée contrôlait la plus grande partie de la Cisjordanie, hormis les villes autonomes.

Selon la radio publique israélienne, Ramallah et Tulkarem, seront les deux premières villes à repasser sous contrôle de l'Autorité palestinienne, qui pourra y déployer des policiers armés.

Le premier ministre palestinien, Ahmad Qoreï, a confirmé dans un communiqué que la rencontre Mofaz-Dahlane a été « positive » et a porté sur le transfert du contrôle des villes de Cisjordanie.

M. Qoreï a précisé qu'une nouvelle rencontre entre responsables des deux parties est prévue dans les prochains jours pour préparer un premier sommet entre le premier ministre Ariel Sharon et le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, élu le 9 janvier.

SOMMET LE 8 FÉVRIER

Selon la radio, ce sommet se tiendra le 8 février et coïncidera avec la tournée dans la région de la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice.

M. Qoreï s'est par ailleurs de nouveau entretenu hier à Gaza avec les représentants de différents mouvements palestiniens, pour tenter de les convaincre de décréter un cessez-le-feu vis-à-vis d'Israël.

Interrogé sur le sommet Sharon-Abbas, Raanan Gissin, un porte-parole du premier ministre israélien, a affirmé que la rencontre aura lieu « durant la deuxième semaine de février, mais aucune date officielle n'a été fixée ».

les autorités électorales « devraient être félicitées pour les progrès rapides qu'elles ont accomplis dans la mise en place des fondements de la participation démocratique en Irak, compte tenu des délais courts et des circonstances difficiles ».

Aussi, il a salué dans un communiqué le courage des millions d'Irakiens qui, au risque de leur vie, sont allés voter et celui des dizaines de milliers de bénévoles qui ont assuré le fonctionnement du processus.

« C'est un témoignage remarquable de la détermination du peuple irakien et de l'importance des valeurs démocratiques. »

JUBILATION AU CANADA

Près de 11 000 Irakiens d'origine expatriés au Canada ont voté hier pour constituer l'Assemblée nationale irakienne, dernier des trois jours de scrutin prévu dans 14 États qui accueillent des ressortissants de ce pays du Moyen-Orient.

Les électeurs se donnaient des accolades et s'embrassaient aux cinq bureaux de scrutin localisés dans la région métropolitaine de Toronto, ainsi qu'à Ottawa et à Calgary. Certains sont venus en costumes traditionnels, tandis que de nombreux bambins trop jeunes pour comprendre l'importance de l'événement les regardaient, ébahis. « Ils dansent, ils s'embrassent, ils font des élections à l'irakienne », a dit l'Organisation des migrations.

M. Sharon a évoqué jeudi la possibilité d'une percée historique avec les Palestiniens, mais plus de 130 000 manifestants israéliens se sont rassemblés hier soir à Jérusalem pour lui signifier qu'ils entendent torpiller son plan de retrait de la bande de Gaza.

Ce plan prévoit l'évacuation en 2005 des quelque 8000 colons installés dans les 21 implantations juives de la bande de Gaza et dans quatre autres en Cisjordanie.

« Monsieur le premier ministre, vous n'avez pas le droit d'évacuer le Gush Katif (principal bloc de colonies de la bande de Gaza), sans procéder préalablement à un référendum ou à de nouvelles élections », pouvait-on lire sur les banderoles des manifestants.

Sur le terrain, un Palestinien a été tué par des tirs de soldats israéliens près du point de passage de Rafah entre le sud de la bande de Gaza et l'Égypte. Ce décès porte à 4724 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada en septembre 2000.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

L'aéroport de Rivière-du-Loup veut accueillir le transport de passagers

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — L'aéroport de Rivière-du-Loup pourrait bientôt offrir un service de transport de passagers. C'est le souhait des membres de la Corporation de l'aéroport, qui s'adresseront à Transports Canada pour obtenir la certification officielle de l'infrastructure nécessaire à la mise en place d'un tel service.

L'aéroport de Rivière-du-Loup a déjà été certifié. Le service de transport de passagers a y été accessible durant plusieurs années. « À l'époque, Québécois offrait plusieurs vols vers différentes destinations et le service était très populaire. Le marché s'est effondré dans les années 1970, lors de la construction de l'autoroute 20 », explique le conseiller municipal et président de la Corporation de l'aéroport, M. Hervé Bouchard.

L'organisme a confié au groupe Dancause la responsabilité de produire un plan de développement stratégique pour l'infrastructure aéroportuaire. « Nous voulons d'abord et avant tout connaître la clientèle potentielle et savoir comment le retour d'un tel service pourrait être rentable, considérant les nouvelles clientèles et l'aspect touristique. »

Le président ajoute qu'un potentiel certain existe du côté américain. « Ce sont nos voisins et beaucoup de particuliers qui possèdent des avions. Ils

pourraient ainsi nous visiter et atterrir à Rivière-du-Loup avec leur propre appareil. » Une analyse a aussi été effectuée chez la clientèle d'affaires locale et régionale. « Le côté cargo est une autre possibilité qu'il est intéressant de considérer, de même que la mise en place d'une école pour les pilotes. »

L'obtention de la certification ne signifierait pas que le transport de passagers serait automatiquement de retour. Quelques détails techniques devront être réglés. Par exemple, les abords de la piste, au nord, au sud et à l'est, devront être déboisés et un hangar devra être construit. « Il sera aussi important de se munir d'instruments permettant l'atterrissage aux instruments (système GPS). Actuellement, les avions ne peuvent qu'atterrir à vue. Ainsi, lorsqu'il y a du brouillard, il est impossible de se poser à l'aéroport de Rivière-du-Loup. »

L'étude complète devrait être disponible dans quelques mois. Le projet s'inscrit sur un long terme et les responsables ne veulent se doter d'aucun échéancier, question de prendre le temps de bien faire les choses.

Le gestionnaire de l'aéroport de Rivière-du-Loup, Aéropro, offre déjà un service de vols nolisés vers différentes destinations. La compagnie est la même qui gère les infrastructures aéroportuaires de Trois-Rivières, Bagotville, Bonaventure, Blanc-Sablon, Gaspé et Sherbrooke. Elle possède une flotte de 30 appareils et une équipe de 45 pilotes.

PROJET DE L'ÎLE RENÉ-LEVASSEUR

Le conseil de bande était informé, dit Kruger

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Bien avant qu'il n'entreprenne des recours judiciaires, le conseil de bande de Betsiamites a amplement eu le temps de faire valoir ses doléances concernant l'exploitation forestière de l'île René-Levasseur, assure la compagnie Kruger. En fait, Betsiamites a attendu neuf ans avant sa « première manifestation d'un inconfort ».

Dans un affidavit déposé en Cour supérieure par Kruger à l'encontre de la requête de Betsiamites et du chef Raphaël Picard, le vice-président à l'exploitation forestière de l'entreprise, Jean-François Mérette, rappelle que la compagnie a annoncé son projet de construire une scierie à Ragueneau en septembre 1995 et qu'elle avait aussi fait part de son intention de s'approvisionner en bois sur l'île René-Levasseur.

Lors de l'octroi du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) de l'aire commune 093-20 en 1997, poursuit M. Mérette, le conseil de bande, alors dirigé par René Simon, avait demandé à bénéficier des retombées économiques régionales de l'exploitation du CAAF sur l'île, située au centre de réservoir du barrage Manic-5.

Dans son affidavit, Kruger tente de démontrer que Betsiamites a toujours été tenu informé des activités forestières actuelles et projetées par la compagnie

et que, surtout, le conseil de bande n'a jamais laissé entendre que l'île René-Levasseur pourrait être une forêt exceptionnelle dans son ensemble ou qu'elle faisait partie du territoire ancestral revendiqué par la bande.

CONSULTATION

M. Mérette rappelle que Kruger a mis en place un processus d'information et de consultation avec Betsiamites. De plus, le conseil de bande avait un siège à la Table de concertation de l'aire commune 093-20, qui s'est réunie 34 fois depuis 2000.

Ensuite, Betsiamites a comparé ses cartes sur ses revendications territoriales avec celles sur l'exploitation forestière de Kruger et le conseil de bande a alors conclu qu'il n'y avait pas d'impact négatif à craindre sur les secteurs visés par les Innus.

Pour démontrer sa bonne foi, Kruger cite une lettre de mars 2004 de

Louis Bernard, négociateur en chef du Québec dans les négociations avec les Innus. M. Bernard signale à Kruger que « votre compagnie tient compte des propositions de l'entente de principe malgré son caractère préliminaire et a le souci de maintenir de bonnes relations avec l'ensemble des utilisateurs du territoire dont elle a la responsabilité en matière d'aménagement forestier ».

Selon M. Mérette, Betsiamites a participé aux audiences publiques du BAPE sur l'accès à l'île René-Levasseur où elle a eu une autre occasion de faire part d'un éventuel mécontentement. Près de 25 % de l'île fait l'objet de mesures de protection, dont notamment la réserve écologique Louis-Babel.

Depuis le 5 octobre 2004, Kruger soutient qu'elle n'a pas reçu de réponse à ses demandes de rencontres avec le chef Picard.

Dans ses actions juridiques pour faire cesser la coupe de bois sur l'île, Betsiamites affirme ne pas avoir été consultée dans l'octroi du CAAF à Kruger et que l'exploitation de l'île n'est pas compatible avec le respect des droits ancestraux des Innus. La requête en injonction sera entendue les 14 et 15 février.

Dessin: l'impact économique à prévoir

RIVIÈRE-DU-LOUP

Performances exceptionnelles en 2004

1067 emplois ont été créés dans le secteur manufacturier en cinq ans

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le secteur manufacturier de la MRC de Rivière-du-Loup a encore une fois connu des performances exceptionnelles en 2004. Le total des emplois manufacturiers est passé de 3539 en 2003 à 3722 l'an dernier, ce qui représente la création de 183 emplois nets.

Selon le Centre local de développement (CLD), depuis cinq ans, 1067 emplois nets ont été créés dans cette MRC. Détail intéressant, les revenus provenant des exportations chez les 33 entreprises exportatrices répertoriées en 2004 ont pratiquement tous baissés comparativement à 2003.

Les exportations aux États-Unis ont représenté 36,4 % de leur chiffre d'affaires, une baisse de 6,2 %, et celles effectuées en Europe se chiffrent à 9,3 %, soit une chute de 0,1 % par rapport à 2003. En contrepartie, les



COLLABORATION SPÉCIALE MARC LAROUCHE
Marie-Josée Huot

exportations en Asie et en Amérique latine ont représenté 19,8 % de leur chiffre d'affaires, pour une hausse de 0,2 %. « La compétitivité des entreprises de la région est ou sera mise à rude épreuve », dit la directrice générale, Marie-Josée Huot, confirmant la création prochaine d'un comité de vigilance.

EN BREF

BAIE-COMEAU

Un seul cas de « C. difficile » a été détecté

■ BAIE-COMEAU — Selon l'Agence de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, un seul cas d'infection au *Clostridium difficile* lié à une hospitalisation a été rapporté dans la région. Ce cas, en provenance de l'hôpital de Baie-Comeau, fut le seul détecté durant la période évaluée, qui s'étendait du 22 août au 13 novembre 2004. L'Agence a reçu jeudi une subvention de 431 000 \$ pour ajouter des ressources humaines, acheter des équipements et réaliser certains travaux dans les établissements de santé afin de prévenir et de mieux contrôler toutes les infections nosocomiales, notamment le *C. difficile*. Selon certaines études, les programmes de prévention permettent d'éviter 30 % de ces infections. *Steeve Paradis (collaboration spéciale)*

Neuf cents sièges de la salle Desjardins-TELUS à vendre!

■ RIMOUSKI — Après les sociétés et les particuliers qui ont souscrit 760 000 \$, Rimouski invite la population à contribuer au financement populaire de 1 million \$ de la salle de spectacle Desjardins-TELUS en

achetant un des 900 sièges à 250 \$ chacun (225 000 \$). Jusqu'au 17 juin, 100 sollicitateurs invitent les citoyens et les gens d'affaires à « Prendre place au spectacle ». À la suite de l'achat d'un siège, le donateur verra son nom inscrit pendant 10 ans sur un tableau d'honneur et il recevra un reçu pour fins d'impôt. Chaque donateur recevra un droit d'entrée pour le spectacle d'ouverture, en août 2005. Le contrat de fabrication des sièges qui s'élève à 249 000 \$ est accordé à Ducharme International de Mont-Réal. *Ernie Wells (collaboration spéciale)*

Une fondation aidera les cégépiens de Gaspésie-les îles

■ Le Cégep de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine aura un nouveau moyen d'attirer les étudiants dans ses murs. La fondation Cornelius Brotherton, du nom d'un ancien directeur des études du Cégep, sollicitera les anciens élèves et les entreprises pour amasser des fonds dont les intérêts serviront notamment à donner des bourses aux finissants des écoles secondaires de la région qui prévoient fréquenter un des centres d'études du Cégep. « On veut démarquer notre campagne de financement dès l'automne et on se donne cinq ans pour amasser 2 millions \$ », explique Armand Colette, membre du conseil de la fondation. *Geneviève Gélinas (collaboration spéciale)*

PONTIAC WAVE

« Lignes racées et performances énergiques »
Sylvain Raymond, Autonot.ca

Goûtez-y

Moteur 1,6 L à DACT, 4 cylindres de 103 HP
 • Habitacle pour 5 passagers • Boîte manuelle à 5 vitesses • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 et rabattable • Phares antibrouillard • Volant inclinable • Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière • Tachymètre • Verrouillage de sécurité pour les enfants aux portes arrière • Radio AM/FM avec 4 haut-parleurs • Sièges baquets avant, côté conducteur réglable en hauteur • Rétroviseurs extérieurs à télécommande manuelle • Chauffe-moteur • Direction et freins assistés • Pneus P185/60R14 toutes-saisons • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

139\$/mois*

Avec comptant de 2263\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
159\$	1131\$	0\$
179\$	0\$	0\$

Termes de 60 mois à la location. Transport et préparation inclus.

PONTIAC BUICK GMC

LA PASSION DE CONDUIRE

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2005 de la Wave (2TD48/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 60 mois avec versement initial ou échange équivalent voir ci-dessus. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 100 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. *Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois sur approbation du crédit de GMAC. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.

Nous avons réuni la famille pour la nouvelle année.



Odyssey LX 2005



Odyssey Touring
illustrée

Prix de location

358\$*

par mois/48 mois

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$
comptant disponible**

Transport et préparation inclus

Prix de location

298\$*

par mois/48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$
comptant disponible**

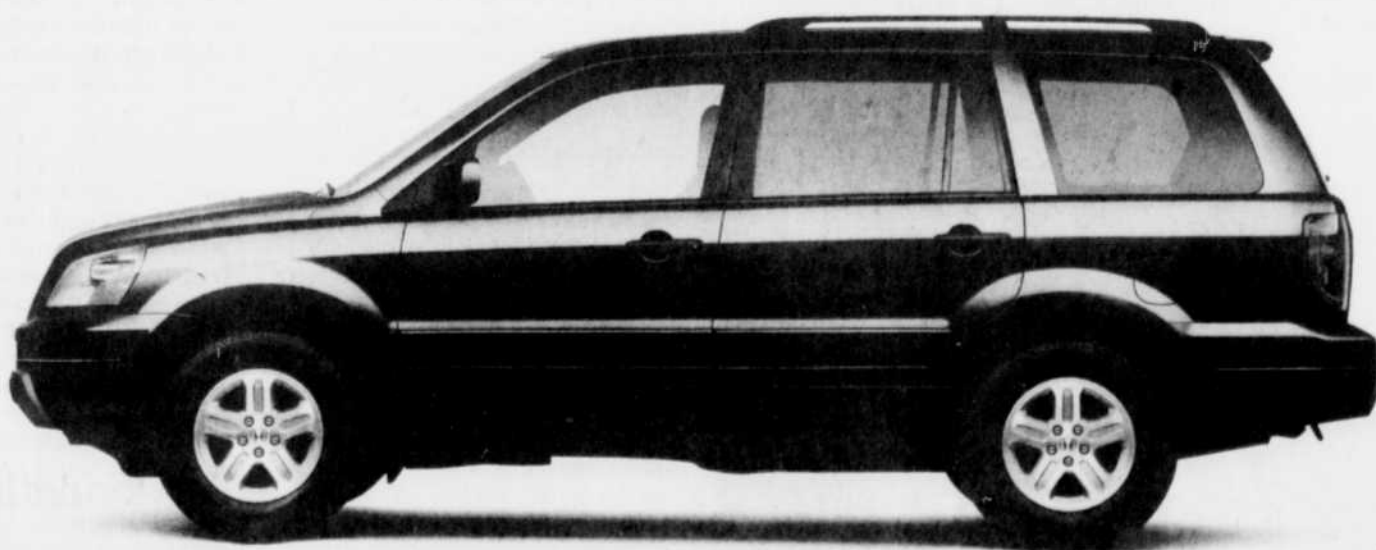
Transport et préparation inclus

CR-V LX 2005



CR-V EX
illustré

Pilot LX 2005



Pilot EX
illustré

Prix de location

468\$*

par mois/48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$
comptant disponible**

Transport et préparation inclus

**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Odyssey LX 2005 (modèle RL3825E) : a) 358 \$, b) 6 926 \$, c) 24 110 \$; Pilot LX (modèle YF1815E) : a) 468 \$, b) 4 165 \$, c) 26 629 \$; CR-V LX (modèle RD7755E) : a) 298 \$, b) 4 911 \$, c) 19 215 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif.

ÉDITORIAL

Quand la vie devient inhumaine



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

Marcel Tremblay, ce septuagénaire d'Ottawa qui avait convoqué la presse vendredi pour annoncer son suicide, est passé à l'acte le soir même. L'homme, atteint d'une maladie incurable qui le faisait cruellement souffrir, s'est enlevé la vie chez lui, après un souper d'adieu avec sa famille et ses amis. Sa décision de rendre son geste public visait à relancer le débat sur le suicide assisté actuellement interdit au Canada. Il a atteint son objectif. Depuis trop longtemps esquivée, la question doit maintenant

faire l'objet d'une large réflexion impliquant citoyens, spécialistes et parlementaires.

La tragique histoire de M. Tremblay s'ajoute en fait à plusieurs autres survenues au fil des dernières années. Ces cas comme ceux de Nancy B., de Sue Rodriguez ou plus récemment de Charles Fariola, publiquement discutés, suggèrent que les sociétés canadiennes et québécoises sont moins frieuses que leurs politiciens.

L'intérêt des médias pour le cas de M. Tremblay démontre une nouvelle fois que cette mise à jour est attendue. À la suite de son interpellation publique, les questions éthiques ont de très loin primé le sensationnalisme et la curiosité morbide.

Figurant au palmarès des nations progressistes en raison de son approche contemporaine de dossiers comme ceux du mariage gai et de la possession de marijuana, le Canada devrait normalement emboîter le pas à certains pays européens. Ces derniers ont scruté la question du suicide assisté et défini une approche aussi prudente que bien balisée.

Partant du constat que le suicide est déjà un acte légal au Canada depuis 1973, comment ne pas envisager aujourd'hui que des circonstances particulières puissent justifier une intervention extérieure afin d'abréger le calvaire de certains patients en phase terminale?

Même si la protection de la vie est un principe sacré, en de rares cas, il se peut qu'il doive céder le pas à une décision consciente et réfléchie de mourir dignement. Le droit à la vie de chaque individu n'implique pas en effet qu'il y ait un devoir de la vivre dans d'inhumaines conditions.

Mais, toutes les fois que ces scénarios d'exception sont évoqués, il y en aura pour rappeler des cas où le suicide n'a pas eu lieu et où la personne a finalement estimé avoir fait le bon choix en continuant à vivre.

La frontière peut être bien mince entre une souffrance réelle qui fait perdre tout intérêt pour la vie, et une autre, intolérable, qui transforme chaque minute en un nouvel instant de cauchemar. Dans le premier cas, la chaleur humaine, la qualité des soins et une médication appropriée font la différence. Dans l'autre, non.

Des pays comme la Belgique et les Pays-Bas ont ouvert la porte au suicide assisté. Ils en ont restreint la portée à des circonstances très précises. Tout d'abord, seul un médecin est habilité à aider ou à poser le geste fatal. Il ne peut agir que sur la demande directe, volontaire et répétée d'un patient majeur, atteint d'un mal incurable et rendu en phase terminale. L'avis d'un deuxième médecin est également exigé.

Ces conditions très restrictives n'éliminent pas toutes les craintes de dérive. Mais elles sont sensées. Il reste que l'un des plus solides remparts pour limiter les demandes de suicide assisté demeure la disponibilité de soins palliatifs de grande qualité partout au pays. La longue agonie toute récente d'un patient cancéreux en phase terminale dans le tumulte de l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Québec nous rappelle qu'il reste, sur ce plan, d'importantes promesses à honorer et de très sérieux efforts à consentir.



CHRONIQUE

Pour une stratégie de relance

Malgré les manchettes rapportant le démantèlement prochain de Papiers Gaspésia, il serait étonnant que des équipements soient retirés de la papeterie en 2005, même en l'absence prolongée d'un promoteur pour relancer sa modernisation avortée par un dépassement de coûts de 200 millions \$.

Les efforts pour trouver un repreneur ont été considérables depuis l'arrêt du chantier de Chandler il y a un an. Même si le contrôleur Pierre Laporte d'Ernst and Young n'est pas un expert en pâtes et papiers, il s'est entouré de gens compétents pour trouver un repreneur, en vain.

Le processus de vente mené depuis février 2004 a toutefois souvent fait abstraction de l'apport de la communauté pour convaincre un promoteur de l'appui des gens d'affaires et des travailleurs dans une reprise de la production. L'opération nécessiterait encore une injection de près de 350 millions \$.

Malgré une évaluation par Ernst and Young de l'avancement du chantier durant la démarche de vente, les entrepreneurs en construction ont été oubliés quand est venu le temps de fixer un coût précis de parachèvement de la refonte de l'usine. Les entrepreneurs, des créanciers garantis de la Gaspésia, ont souvent dénoncé la stratégie déployée par Pierre Laporte pour vendre l'usine.

L'inclusion des gens de Chandler et des entrepreneurs dans le processus de vente pourrait donner de meilleurs résultats que le bilan actuel. Les repreneurs potentiels ont souvent voulu savoir quelle collaboration ils auraient de ce côté. Il serait aussi normal qu'on leur fournisse une évaluation immuable d'une «Gaspésia phase deux».

Ce qui réduit aussi la probabilité d'un dé-

mantèlement en 2005, c'est la volonté des gens locaux d'empêcher cette fragmentation de l'actif, en occupant l'usine si nécessaire. Une action en force pour les déloger, à coups d'injonction et d'intervention policière, provoquerait un fort ressac.

Le gouvernement du Québec serait fort mal avisé de laisser les gens de Chandler se dépêtrer seuls avec le processus juridique. D'abord, il paierait un très fort prix politique s'il fallait que les journaux et la télévision diffusent les images de travailleurs et leurs familles évacués de l'usine occupée.

En outre, la crise qui secoue Chandler s'étend au Saguenay, avec la fermeture de l'usine Port-Alfred par Abitibi-Consolidated, ancien propriétaire de la Gaspésia. Le secteur québécois des pâtes et papiers, porteur de 32 000 personnes en 2002, se demande quelle autre usine tombera bientôt.

De plus, l'État québécois a contracté une dette morale à Chandler, autre facteur allant à l'encontre d'un démantèlement hâtif. Le gouvernement du Parti québécois a tout d'abord cautionné un projet hautement financé par les deniers publics mais dont l'évaluation était incomplète.

Puis, le gouvernement libéral l'a laissé couler. Un organisme public, la Société générale de financement, savait 100 jours avant l'arrêt du chantier que le projet coûterait 110 millions \$ de plus, un chiffre qui n'a ensuite cessé de croître. On a laissé la situation empirer sans faire le point. La commission Lesage viendra bientôt statuer sur le rôle de l'État dans le gâchis du premier chantier.

Le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, affirme que le démantèlement doit être évité à Chandler, quitte à mettre le complexe en veilleuse en attente d'un contexte positif. C'est un

prix de consolation mais l'État doit revenir à la charge avec une meilleure stratégie.

Plusieurs contribuables pensent que Québec a injecté trop de fonds publics dans Papiers Gaspésia. C'est vrai, mais ce point de vue évacue les raisons qui ont rendu onéreuse la refonte de l'usine en 2001, bien avant les lacunes de gestion et certains abus du secteur de la construction. On accepte encore au Québec que des compagnies comme Abitibi-Consolidated fixent des conditions de vente abusives pour des usines fermées. Comment peut-on consentir de tels approvisionnements forestiers publics à des firmes qui larguent des usines dont la modernisation a été négligée et qui réclament que l'acheteur change la vocation pour laquelle elles ont été bâties.

Il aurait coûté 150 millions \$ pour moderniser la Gaspésia en tant que fabrique de papier journal, au lieu des 600 millions \$ ou 700 millions \$ requis pour y produire du papier glacé. En 1999, il y avait des acheteurs pour l'usine et la part de l'État dans la modernisation se serait limitée à 10 %.

Il est plausible que des firmes attendent que la situation s'enfoncé davantage à Chandler avant de surgir comme sauveurs. L'économiste, politologue et ingénieur forestier Luc Bouthillier, de l'Université Laval, soutient que le projet Gaspésia tient toujours la route, mais qu'il est présentement frappé d'une conjoncture défavorable et qu'il traîne le boulet du premier échec.

Le gouvernement de Jean Charest, qui semble vouloir trouver une vocation à la deuxième portion de son mandat, aurait intérêt à concocter dans les meilleurs délais une stratégie de relance de l'ensemble du secteur québécois des pâtes et papiers. Plusieurs compagnies sont fauchées, et Québec l'est également, mais il existe des précédents, comme l'entente Canada-Québec de 1979, qui a généré des investissements de 10 milliards \$ par la suite, même s'il y avait une récession.



Gilles Gagné

Collaboration spéciale

CARREFOUR DES LECTEURS

Quelles économies d'énergie!

J'ai lu avec intérêt le spécial énergie et le courrier des lecteurs. Trois éléments ont retenu mon attention: 1- Le vélo pour aller travailler: fantastique! J'ai même essayé, mais non seulement j'avais peur des accidents, mais mon épouse en faisait une maladie. Lorsqu'on a de la difficulté à circuler sur le chemin Sainte-Foy en automobile en hiver et que je vois ces cyclistes aux heures de pointe, je me demande comment ils s'en sortent sans se faire tuer...

2- Les économies d'énergie avec des ampoules: complètement exagéré! On consomme près de 60 % de notre énergie pour chauffer la maison. Les 27 watts que je sauve en remplaçant mon ampoule incandescente de 40 watts par une ampoule de 13 watts et qui se dispersait en chaleur, je les récupère en bonne partie en chauffant moins, sachant que je m'éclaire plus en hiver et que la saison froide dure à peu près huit mois.

3- Ouvrir la porte de la cuisine pour récupérer la chaleur: où est le gain? La chaleur sort plus vite et chauffe la pièce, mais si on maintient la porte fermée, où voulez-vous que la chaleur aille, ailleurs que dans la pièce, mais plus lentement?



Le dossier du SOLEIL sur l'énergie a fait réagir beaucoup de lecteurs.

P.S. J'ai quand même commencé à utiliser des néons plutôt que des ampoules, mais je crois sincèrement que le marketing en met trop en ne calculant que les économies directes tout en oubliant les dépenses supplémentaires. Une maison mieux isolée peut faire beaucoup mieux.

Denis Magnan
Sainte-Foy

C'est le chauffage, le problème

(À la rédaction du SOLEIL)

J'ai beaucoup aimé le sujet traité et la manière dont vous avez apporté les

éléments de réflexion. D'ailleurs, en examinant ma facture d'Hydro-Québec, je me demande comment je pourrais couper ces 48 910R kilowatts que nous avons utilisés d'octobre 2003 à octobre 2004. Chez nous, on a changé les types de lumières. On lave à l'eau froide. On a des thermostats programmables: 21 °C le jour et 18 °C la nuit. On allume par grand froid les deux poêles à combustion lente de la maison. Mais maintenant que tous les enfants volent de leurs propres ailes, qu'ils ne prennent plus d'interminables douches, qu'ils ne sont plus dans le frigo comme avant, il nous faudrait ma conjointe et moi faire un petit effort supplémentaire. Certes, mais lequel?

Quand je regarde les factures de consommation de 1990 alors que les enfants étaient tous à la maison, je constate que ce qui coûte encore le plus cher, c'est le chauffage, surtout par grand froid comme nous le vivons en ce moment. J'ai bien hâte de voir arriver le jour de l'énergie hydrogène. Peut-être que cette nouvelle énergie sera accompagnée d'un partage énergétique au même titre qu'Internet est une forme de partage à un certain niveau sur le plan du partage des connaissances. Je vous encourage de continuer à nous faire prendre conscience qu'il y a certaines limites à gaspiller «l'abondance».

Gilles Viel
Québec

Retisser le tissu urbain

Je suis en faveur des hausses tarifaires proposées par André Caillé. Le contrôle de la demande énergétique est essentiel à l'amélioration du bilan environnemental du Québec (et pour satisfaire Kyoto). Si on augmente le prix d'un bien, cela fait diminuer la demande; si on diminue la demande, on consomme moins; si on consomme moins, on n'a plus besoin de parler de microharnachement de rivières, de construction de centrales au charbon et de négocier avec les Premières Nations pour des bar-

rages sur leur territoire ancestral. Si la demande diminue, Hydro-Québec pourra dégager des surplus énergétiques qu'elle pourra vendre aux nations voisines, dont l'Ontario et les États-Unis. Enfin, je suis en faveur des hausses tarifaires pour des raisons d'aménagement du territoire. Le faible coût de l'électricité au Québec a été un grand facteur d'étalement urbain. Malgré nos hivers rigoureux, on continue de s'étendre de plus en plus loin, de façon dispersée. Des quartiers champignons continuent de pousser un peu partout à Québec et plus au nord, ce qui amène ensuite les magasins entrepôts et mégamagasins à s'installer dans la ceinture verte, occasionnant une pollution automobile accrue par leur achalandage. En augmentant le coût de l'électricité, on court la chance de retisser ce tissu social et urbain, tout en économisant l'énergie.

Louis Bédard
Sillery

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Les frais afférents sont-ils une augmentation déguisée des frais de scolarité?

ÉCRIVEZ-NOUS À: opinion@lesoleil.com en inscrivant votre adresse et votre numéro de téléphone.

OPINIONS

POINTS DE VUE

COURSE À LA MAIRIE DE QUÉBEC

« Taxer davantage est impensable »

Robert Ouellette

Candidat à la direction du Renouveau municipal de Québec

La ville de Québec a grand besoin d'un chef possédant une vision globale et un sens aigu de la réalité de notre ville. Je propose alors ceci : il faut avoir le courage de DIRE (Dégraissage, Immigration, Réduction de la dette, Emploi) la vérité !

Notre ville est malade. Elle souffre d'un mal chronique qui l'empêche d'avancer et qui l'étrangle : l'endettement. Nous sommes endettés au point d'étouffer nos rêves et nos projets d'avenir. Nous croulons sous le poids d'une dette que nous traînons depuis des décennies, résultat d'investissements parfois douteux. Nous en avons assez des politiciens qui ne peuvent adopter une vision à long terme.

L'ère des dépenses farfelues sans penser aux conséquences futures est révolue. Il est temps que de vraies décisions soient prises. Imaginez ! Plus de 28 % de notre budget annuel (plus de 250 millions \$) est consacré au service de la dette et nous continuons à dilapider les dollars des contribuables sur des projets non nécessaires. La dette de notre ville équivaut à 4,4 % de sa richesse foncière, ce qui est largement au-dessus de la moyenne canadienne. Taxer davantage est impensable, car nous sommes déjà les plus taxés du continent.

En ignorant cette dette qui ne cesse d'augmenter, notre ville se détériore graduellement et accuse, en conséquence, un retard de 632 millions \$ en investissements dans ses infrastructures. Je ne crois pas que le surendettement soit la voie de l'avenir. Nous devons faire des choix maintenant afin que les générations futures de cette ville puissent encore réaliser leurs ambitions.

La ville de Québec a besoin d'un sérieux ménage, d'un véritable dégraissage administratif. Les fusions devaient apporter des économies d'échelle ; où sont-elles ? Un dégraissage s'impose. Une fois réalisé, nous pourrions investir dans les besoins primordiaux qui touchent directement les citoyens. Il faut trouver, non de jolies formules cosmétiques, mais de vraies solutions aux problèmes qui minent notre ville.

Le nouveau maire se doit d'être dynamique et visionnaire. Dynamique, il apportera un nouveau souffle à une administration ancrée dans le passé. Visionnaire, il devra prendre des décisions jugées inconcevables jusqu'ici. Toutefois, il devra aussi combiner l'expérience des gestionnaires d'expérience aux idées de la génération montante. Le nouveau maire devra permettre à ses concitoyens de s'adapter aux changements de la nouvelle économie, ces nouvelles réalités comme la Chine, l'Inde et l'Amérique latine.

Une de ces réalités touche chaque citoyen. Le gouvernement municipal n'a

plus les moyens de combler les désirs de tous et chacun. Il est seulement capable de fournir les outils nécessaires pour que les gens d'ici et d'ailleurs puissent bâtir leur propre vie, leur propre emploi, au sein d'une communauté dynamique et impliquée. Les individus de notre société doivent maintenant se responsabiliser sans attendre que le gouvernement fasse tout à leur place.

Cette époque est révolue. Les citoyens et les citoyens doivent participer d'une façon constructive et non seulement critique aux prises de décisions qui concernent la ville de Québec. Ils doivent se responsabiliser. Ce dégraissage ne se fera pas sans effort. Mais bientôt, nous verrons le revenu disponible de chaque travailleur augmenter et nous pourrions ainsi garantir la santé économique de notre ville. L'économie en est la clé.

Je propose donc que nous ramenions le service de la dette à 15 % avant la fin du prochain mandat pour l'éliminer complètement d'ici 15 ans. Je m'engage à publier mensuellement tous les comptes de dépenses des hauts fonctionnaires et des élus municipaux dans le site Internet de la ville. Enfin, je songe à un meilleur partage du fardeau fiscal en rétablissant la parité entre les taxes pour les commerces et celles pour les résidents.

Une autre réalité, c'est celle du choc démographique qui touchera la ville de Québec dès 2011. La population vieillit, les jeunes s'exilent vers les métropoles et les immigrants se font rares. Cette décroissance de la population entraînera la chute de la valeur des maisons et du nombre d'emplois. Cette problématique concerne l'ensemble de la société. Nous sommes à la croisée des chemins. La ville de Québec doit se montrer plus accueillante et attirer vers elle ces gens instruits qui ne demandent qu'à refaire leur vie en sol québécois. Ils doivent avoir le désir de venir s'installer chez nous avec leur famille et de s'impliquer au sein de notre communauté. Il faut avoir le courage d'affronter les défis, de surmonter les obstacles, de mettre de l'avant les solutions gagnantes et, surtout, de dire la vérité.

En conséquence, je propose d'augmenter l'immigration et de faciliter l'intégration de ces nouveaux arrivants. À cette fin, la Ville de Québec doit pouvoir établir ses propres quotas, de même qu'elle doit être au centre du processus de sélection des futurs immigrants avec le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. Une synergie doit être créée avec ces derniers.

Redonnons à Québec son rayonnement international. Faisons de cette ville un lieu où il fait bon vivre, où les citoyens sont impliqués et conscients de leur rôle et de leurs responsabilités. Avec cette vision réaliste, notre ville sera à notre image et reflètera l'expression de nos désirs et de nos besoins.



Robert Ouellette



Deux candidats à la mairie de Québec présentent leur vision d'avenir pour la ville.

« Arrêter la spirale des dépenses incontrôlées »

Paul Shoiry

Chef de l'Action civique de Québec

(Extraits du discours prononcé par le chef de l'Action civique de Québec au lancement de son plan d'action politique, au centre Fernand-DuFour dans l'arrondissement Des Rivières, plus tôt cette semaine)

En posant ma candidature à la mairie de Québec, j'avais et j'ai plus que jamais l'ambition de guider cette institution qu'est l'administration municipale vers de nouveaux objectifs que les perturbations des dernières années ont eu comme conséquence malheureuse de détourner des vraies finalités d'une gestion efficace et éclairée. Ce n'est pas vrai qu'une ville rassembleuse et prospère s'incarne symboliquement dans une administration qui souffre de l'usure du pouvoir, et qui donne priorité à la réalisation de grands monuments que personne n'a demandé plutôt que de s'appliquer à répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens. Malgré un budget qui atteint 900 millions \$ et qui s'approche dangereusement du milliard de dollars, je constate que l'administration en place semble devenir de plus en plus pétrifiée dans un discours artificiel de manque de ressources, découlant d'une incapacité à gérer efficacement les services à la population.

Force m'est de conclure que la solution qui s'offre aux citoyens de Québec est de changer l'administration qui, après 16 ans de gestion déficiente, ne sait plus quoi faire pour arrêter la spirale des dépenses incontrôlées et la perte d'efficacité dans les services. Il faut que la prochaine administration soit le reflet des vraies priorités muni-

cipales, c'est-à-dire les citoyens.

Au cours des prochains mois, nous aurons toutes les occasions, je l'espère, pour débattre, au-delà des simples clips médiatiques, des véritables enjeux de l'élection de novembre 2005. Je suis sincèrement persuadé que les citoyens, les entreprises, les institutions de toute nature, souhaitent authentiquement que la prochaine administration fasse tout pour réussir la ville de demain.

Réussir la ville de demain, cela va bien au-delà d'utiliser la qualité de vie retrouvée à Québec, ses ressources universitaires, sa cohabitation avec l'hiver, la beauté du cap Diamant comme des propositions fondamentales. Trop souvent a-t-on oublié ces dernières années que la ville est d'abord et avant tout habitée par des citoyens et des citoyennes. Laissés pour compte dans cette course

aux structures et aux grands projets, ces citoyens ressentent aujourd'hui un grand vide doublé de la perte d'accessibilité et de l'efficacité douteuse de leur administration.

Nous devons retrouver et définir la fibre fondamentale du dynamisme qui existait dans la région et, en collaboration avec toutes les forces vives de la capitale, relancer nos institutions sur la voie, non pas d'un développement utopique, mais véritablement sur celle d'un développement durable et mobilisateur de notre communauté. En ce sens, le programme politique que nous développerons ensemble au cours des prochaines semaines et des prochains mois devra refléter ce qu'il y a de mieux chez les citoyens de Québec et leurs institutions. Il faut viser à ce que le prochain

maire et son équipe exercent un leadership puissant et structuré afin que notre ville devienne un attrait indiscutable pour rétablir sa trame sociale, industrielle et institutionnelle, entre autres, dans certains domaines du haut savoir.

Ce que je souhaite proposer à la population de Québec au cours des prochains mois, c'est la révision en profondeur de leurs liens affectifs avec leur ville, c'est la définition d'un nouveau consensus bâti, non pas sur des chimères, mais véritablement sur les forces et les faiblesses de notre agglomération. Ceci se traduira par des consultations auprès de la population afin de recueillir les idées et les commentaires nous permettant de débattre des vrais enjeux pour notre ville. Ce débat aura lieu lors d'un congrès réunissant des membres de notre parti provenant de tous les secteurs de la ville. Au terme de cette démarche, notre programme et nos engagements seront dévoilés au cours de la campagne électorale.

Les conditions sont réunies comme jamais pour observer le monde extérieur d'un œil et, de l'autre, regarder au fond de soi-même, en l'occurrence de notre milieu de vie, de notre ville. C'est, j'en suis convaincu, la voie du bon sens, la voie du succès et de la prospérité.

L'Action civique de Québec présentera un chef et une équipe riches de multiples expériences et surtout une connaissance approfondie de la gestion municipale. Nous avons mis l'accent sur le recrutement est sommes rendus à plus de 1500 membres. La commission jeunesse sera mise sur pied prochainement et il est indéniable que cet apport se traduira indiscutablement par une dynamisation des idées et du débat dans la préparation du programme électoral.



Paul Shoiry

DÉBAT

Ne pas confondre un droit absolu et un droit conditionnel

John White

L'auteur est professeur de philosophie au collégial. Il habite Québec.

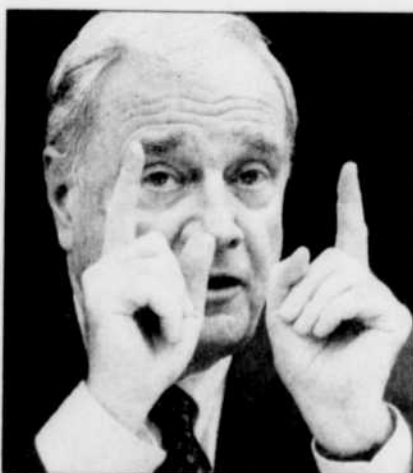
Notre premier ministre, Paul Martin, ne cesse de répéter que le fait d'étendre le mariage civil aux relations de personnes de même sexe relève du droit des minorités en vertu de la Charte canadienne. Que cette affirmation soit présentée comme une vérité par opportunisme politique ou par ignorance, il s'agit d'un sophisme dangereux, trompeur dans une matière aussi importante, confondant un droit absolu avec un droit conditionnel.

La dignité que cherche à protéger la Charte canadienne est celle que nous avons du fait d'être un être humain. C'est ici, et seulement ici, que l'on peut parler du droit à l'égalité entre tous les citoyens. Cette dignité, nous l'avons tous, quelle que soit notre condition particulière ; c'est un droit absolu. Elle n'est aucunement compromise par le fait d'être marié ou célibataire, veuf ou divorcé, conjoint de fait ou de relation homosexuelle. On ne peut donc pas affirmer que, pour respecter le droit à la dignité reconnue par la Charte, il faut leur accorder le droit de se marier ; les personnes homosexuelles ont cette dignité, qu'elles se marient ou pas.

Le droit au mariage n'est pas un droit absolu, mais un droit condition-

nel, c'est-à-dire un droit que l'on ne doit reconnaître qu'à ceux qui remplissent les conditions inhérentes à ce type d'union. Ces droits conditionnels sont chose fréquente. Il en est ainsi des prérogatives professionnelles qui accordent le droit de pratiquer un métier ou une profession à condition que l'on ait acquis les compétences requises. De même le droit de vote reconnu par la Charte mais qu'on ne peut exercer qu'à la condition d'avoir atteint l'âge requis. Et aussi le droit de conduire une auto sur la voie publique à condition... Et ainsi de suite. Dans le droit conditionnel, l'égalité cède la place à l'inégalité.

De tout temps, la relation reconnue comme union matrimoniale exige l'hétérosexualité comme condition. Les unions homosexuelles ne répondent pas à cette condition, elles ne peuvent avoir accès à ce droit. Il est faux de prétendre que la Charte canadienne est à ce point insensée que son application ne puisse pas tenir compte de cette différence élémentaire entre deux catégories de droits et qu'elle oblige à reconnaître à tous, sans condition, le droit de se marier. Ce qui est insensé, c'est de le prétendre. Et s'il y a des individus qui perçoivent les personnes homosexuelles indignes comme personnes en raison de leur homosexualité, c'est leur perception qu'il faut corriger, non l'accès au mariage.



Un lecteur répond aux propos du premier ministre, Paul Martin, sur le mariage gai.



Un autre lecteur se dit indigné par la lettre ouverte de M^{re} Ouellet portant sur la définition légale du mariage.

Une question d'amour, pas de sexualité

Pierre Fortin

L'auteur est avocat. Il habite Québec.

(À M^{re} Marc Ouellet)

« Aucun mot ne peut décrire Dieu ; mais il n'y en a qu'un seul qui ne puisse le réduire ; et c'est le mot *amour*. » — L'abbé Pierre

Chrétien et juriste, j'ai été indigné par votre lettre ouverte portant sur la définition légale du mariage. Vous écriviez que : « en fait, ça (la décision de la Cour suprême du Canada) ne satisfait personne, sauf les homosexuels ». Je suis pourtant hétérosexuel et entièrement en faveur des mariages homosexuels.

Vos arguments heurtent la logique et choquent la raison. Vous voyez deux « finalités essentielles » dans le mariage : la procréation et l'éducation des enfants. Ce faisant, vous insultez et méprisez tous les couples qui se marient passé l'âge de fonder une famille, ainsi que tous les couples infertiles ou si l'un des conjoints, sinon les deux, sont handicapés et ne peuvent ou renoncent à enfanter. L'adoption par des couples homosexuels a été légalisée au Québec en 2002. Un enfant est au moins aussi bien protégé dans le cadre du mariage que dans celui de l'union libre ! Vous témoignez du malaise de l'Église vis-à-vis de la sexualité.

Alors que les dispositions du Code civil concernant les droits et les obliga-

tions des « époux » sont tout à fait applicables à un couple homosexuel, notre société moderne, pluraliste et tolérante, repose entièrement sur le respect des droits de la personne. C'est la mise à l'écart de la Charte des droits et libertés, surtout sur une question de mots, qui serait dangereuse.

Une seule question peut nous « éclairer » comme vous dites : qu'est-ce qui pousse deux êtres humains à se marier ? La sexualité ? Ils vous répondront par un regard perplexe et un sourire poli. Pour des questions financières ? S'il était fiscalement avantageux de se marier, les églises et les palais de justice déborderaient de confettis !

Dans chacune de vos sorties alarmante, le mot *amour* est cruellement absent. Si le fait de vivre en couple est caractéristique de créature humaine, le mariage est la déclaration publique de la rencontre de l'âme sœur. Et les échecs conjugaux n'enlèvent rien au projet, au rêve et au vœu exprimé de vivre à deux « jusqu'à ce que la mort nous sépare ».

L'amour de deux personnes de même sexe est-il de même qualité, de même nature que celui des personnes de sexe différents qui disent : « Oui, je le veux » ? C'est la question, tout aussi humaine peut-être que celle de la primauté de la Charte des droits et libertés, que devront se poser les députés fédéraux.

CONCOURS DE PHOTOS POUR DÉCOUVRIR LE FLEUVE

Le Saint-Laurent vu autrement en 48 images



Michel Sacco, de la revue «L'Escale nautique», met la dernière touche à l'exposition de photos de participants à la cinquième présentation du concours ayant pour thème le Saint-Laurent.

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

■ Le fleuve Saint-Laurent, sa faune, sa flore, ses secrets, ses rives, et les bateaux qui le sillonnent sont des sources d'inspiration inépuisables pour les photographes amateurs et professionnels. Près de 1800 images ont été soumises par 253 participants à la cinquième présentation du concours de photographie ayant pour thème le majestueux fleuve.

Une visite de l'exposition à l'Observatoire de la capitale, au sommet de l'édifice Marie-Guyart, permet de découvrir un fleuve encore plus captivant lorsque vu à travers une lentille, et donne envie de le découvrir dans ses moindres recoins. La photo de la grotte de Saint-Georges-de-Malbaie, le grand prix de cette année, est un exemple étonnant.

L'œuvre est de Jean-Guy Béliveau, un Gaspésien gardien d'une rivière à saumons. Du fond de la grotte éclairée par un soleil couchant, près du village de Saint-Georges, à Pointe-Saint-Pierre, on peut apercevoir le rocher Percé. Le jury a eu le coup de foudre à cause de la luminosité qui se dégage de la photo, de dire Michel Sacco, de la revue *L'Escale nautique*, organisateur du concours.

L'exposition permet d'admirer les

16 photos primées et les 32 images ayant mérité une mention d'honneur dans l'une des cinq catégories. L'une d'elles, Les navires du Saint-Laurent, a entraîné la participation de plusieurs photographes. La visite du gigantesque *Queen Mary 2* a beaucoup inspiré les artistes, de souligner M. Sacco. C'est d'ailleurs une photo du géant des mers prise par Pierre Rambeau, de Bergeronnes, qui a remporté le premier prix de la catégorie.

Les Îles-de-la-Madeleine sont une destination très populaire auprès des photographes. D'ailleurs, dans la catégorie Les secrets de l'eau, le premier prix est allé à Nelson Boisvert, de Québec, pour son grand héron dans la lagune de Havre-aux-Maisons.

Dans la catégorie Plaisance et plaisir de l'eau, le saut du plongeur, de Bernard Brault, de Longueuil, a mérité

le premier prix. La pêche de Saint-Irénée, telle que vue par Patrick Di-Fruscia, de l'Île-Perrot, a été le choix du jury dans la catégorie des paysages du Saint-Laurent. Dans la catégorie Québec capitale maritime, Gilles Savoie, de Montréal, a vu le fleuve depuis la terrasse Dufferin d'un œil qui a plu au jury.

En cinq ans, près de 10 000 images du fleuve ont été soumises aux organisateurs du concours, dont le but est de mieux faire connaître, d'admirer et de protéger le fleuve. À l'origine, le concours a été lancé en collaboration avec la Biosphère de Montréal, dont l'un des rôles est l'éducation scientifique sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs.

Le grand gagnant du concours de cette année mérite un voyage aux Îles-de-la-Madeleine. Il y a fort à parier que Jean-Guy Béliveau soumettra au concours de l'an prochain des photos de son voyage.

Les œuvres des photographes seront exposées à l'Observatoire de la capitale jusqu'à la fin du mois d'avril. Les visiteurs de la Biosphère, sur l'île Sainte-Hélène, à Montréal, pourront les admirer en mai. L'exposition démentagera ensuite au Musée maritime de l'Îlet-sur-Mer.

EN BREF

Douzième victime de la grippe aviaire au Vietnam

■ HANOI — Une fillette de 10 ans testée positive à la grippe aviaire est décédée dans le sud du Vietnam, portant le bilan de la maladie dans le pays à 12 victimes depuis un mois, a-t-on indiqué aujourd'hui de sources médicales. « Elle est morte (hier) » en soirée, a indiqué un médecin de l'hôpital pédiatrique N° 1 à Ho Chi Minh-Ville. La fillette originaire de la province de Long An, dans le delta du Mékong, très durement touchée par la grippe aviaire l'an passé et cette année, avait été hospitalisée le 20 janvier et était sous assistance respiratoire depuis plusieurs jours. Trente-deux personnes y ont été emportées par la maladie depuis fin 2003, auxquelles s'ajoutent 12 victimes en Thaïlande. AFP

Affronter la vague



REUTERS

■ PALM BEACH, Floride — Ces quatre plaisanciers ont eu beau s'agripper à leur embarcation, la vague a été plus forte. Le navire s'est retourné sous la force de l'impact et les quatre occupants se sont retrouvés à l'eau. Ils ont heureusement été secourus par l'équipe de sauveteurs de Palm Beach. Reuters

Deux trains de VIA bloqués sur la voie pendant 10 heures

■ TORONTO — VIA Rail a présenté des excuses, samedi, après que quelque 400 passagers de deux trains en direction de Toronto, dont un en provenance de Montréal, eurent été contraints de demeurer à bord pendant 10 heures, en pleine nuit, en raison de problèmes mécaniques. « VIA est terriblement désolée de ce qu'ils ont vécu, du long retard et des inconvénients qu'ils ont subis », a affirmé Seychelle Harding, porte-parole de la société, lors d'une entrevue accordée samedi depuis Montréal. « Nous espérons que cela ne se reproduira pas », a-t-elle ajouté. Les ennuis ont commencé lorsque le premier train, qui avait quitté Montréal à 15 h 40, vendredi, a calé tout juste à l'ouest de Kingston, en Ontario, à la suite de problèmes mécaniques. Un second train, qui avait quitté Ottawa à 18 h 05, a pris le premier en remorque, a indiqué M^{me} Harding, ajoutant qu'il s'agissait d'une procédure parfois utilisée lorsqu'un train tombe en panne. PC

À chacun sa couleur.

Samsung A650 49,99\$* (avec un contrat de 3 ans) 199,99\$ (sans contrat)	LG 4600 49,99\$* (avec un contrat de 3 ans) 199,99\$ (sans contrat)
LG 6070 GRATUIT* (avec un contrat de 3 ans) 199,99\$ (sans contrat)	phototéléphone LG 6190 Fastap™ 149,99\$* (avec un contrat de 3 ans) 299,99\$ (sans contrat)

*Prix net en vigueur avec un contrat de 3 ans après rabais obtenu. Le magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobility. Le solde se termine le 31 janvier. Tous les détails à telusmobility.com. Fastap est une marque de commerce de Digit Wireless LLC. © 2005 TELUS Mobility.